

SUBDIVISION DES ILES DU VENT
ILE DE TAHITI



Commune de TAIARAPU-EST

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EQUALITE-FRATERNITE

N°23/2019/CTE

Subdivision Administrative des Iles du Vent

ARRIVÉE LE

14 MARS 2019

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 01/03/2019
Date d'affichage 01/03/2019
Date de séance 06/03/2019

L'an deux mille dix-neuf, le six du mois de mars à 17 heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de TARAVAO en séance publique sous la présidence de Monsieur JAMET Anthony, le Maire.
Report de la réunion du conseil municipal du 28/02/2019, le quorum n'étant pas atteint.

Etaient présents :

N°

Nombre de conseillers	Nom – Prénom	Présent	Absent	Procuration	VOTE		ABSTENTION
					POUR	CONTRE	
En exercice	33	JAMET Anthony, Maire	X			X	
Présents	17	VIVISH Titaua, 1 ^{er} Adjoint	X			X	
Procuration	09	LEHARTEL Moana, 2 ^{ème} Adjoint	X			X	
Absents	07	PAEPAPATAATA Naura, 3 ^{ème} Adjoint	X			X	
Votants	24	DUFOUR Robert, 4 ^{ème} Adjoint		X	Sulia TOTELA	X	
Pour	24	ATANI Hérold, 5 ^{ème} Adjoint		X	Moana LEHARTEL	X	
Contre	00	SUHAS Mata, 6 ^{ème} Adjoint	X			X	
Abstention	00	FANAURA Saindy, 7 ^{ème} Adjoint	X			X	
Délibération N°23/2019/CTE Prenant acte de la tenue du débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2019 de la commune de Taiarapu-Est.	RUA Claude, 8 ^{ème} Adjoint		X	Eugène TETUANUI		X	
	TEURU Séverine, 9 ^{ème} Adjoint	X				X	
	LENOIR Patricia, Maire Délégué de TAUTIRI	X				X	
	TERAITETIA Annabella, Maire Délégué de PUEU	X				X	
	MANA Vaea, Maire Délégué de FAAONE	X				X	
	GANIVET Antoine, Conseiller Municipal	X				X	
	MAAMAATUAIAHUTAPU Keitapu, Conseiller municipal		X				
	TOTELA Sulia, Conseillère municipale	X				X	
	MANA Faaraha, Conseiller Municipal		X	Titaua VIVISH		X	
	BUTSCHER Hereiti, Conseillère municipale	X				X	
	LUCAS Béatrice, Conseillère municipale	X				X	
	CHUNG SAO Willy, Conseiller Municipal		X				
	PAHEROO Marcelle, Conseillère municipale	X				X	
	NUUPURE Juliette, Conseillère municipale		X				
	PATER Marcel, Conseiller Municipal		X	Anthony JAMET		X	
	NUUPURE Voltaire, Conseiller Municipal		X				
Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux	MARERE Teipotemarama, Conseillère municipale		X	Naura PAEPAPATAATA		X	
	FARAHEI Vane, Conseiller Municipal		X				
	HAPAIKAI Frédéric, Conseiller Municipal	X				X	
	TETUANUI Eugène, Conseiller Municipal	X				X	
	TIHONI Nélia, Conseillère municipale		X				
	PICARD Isidore, Conseiller Municipal		X				
	TEFAAFANA Théodore, Conseiller Municipal		X	Saindy HIRIGA		X	
	TAHITO Virginie, Conseillère municipale		X				
	METUA Pierrot, Conseiller Municipal		X				



DELIBERATION N°23/2019/CTE du 06/03/2019

Prenant acte de la tenue du débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2019 de la commune de Taiarapu-Est.

- LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAIARAPU EST -

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du Maire de la commune ;

- Vu la loi n°71/1028 du 24/12/1971 modifiée relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie Française ;

- Vu le décret n°72/407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie Française ;

- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie Française, ayant été modifié par la loi organique n°2007-223 du 21 février 2007 puis par loi organique n°2007-1719 du 7 décembre 2007 ;

- Vu la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie Française ;

- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de Polynésie Française, à leurs groupements et à leurs établissements publics rendue applicable le 1^{er} mars 2008 ;

- Ouï l'exposé du Maire ;

Après avoir délibéré en sa séance du 06/03/2019

ADOpte

Article 1er : Le conseil municipal de Taiarapu-Est prend acte de la tenue, en ce jour, du débat sur les orientations générales de l'exercice 2019 du budget principal et des budgets annexes de l'eau et des déchets de la commune de Taiarapu-Est.

Article 2 : Le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 3 : La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit. Elle est transmise au Chef de la Subdivision administrative des îles du Vent.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Le Maire de la Commune de TAIARAPU-EST, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte transmis au Haut commissaire de la République en Polynésie Française le

14 MAR. 2019

Commune de Taiarapu-est

DEBAT D'ORIENTATIONS

BUDGETAIRES 2019

6 mars 2019

SOMMAIRE

I – Le Cadre juridique du Débat d’Orientation Budgétaire (DOB)

- Objectif du DOB
- Dispositions légales

II – Le Contexte général : situation économique et sociale

III – Les Données financières de références

- Structure du rapport d’orientations budgétaires

IV – Les budgets annexes

I. Le cadre juridique du débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape obligatoire de la procédure budgétaire des collectivités et doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité afin d'éclairer leurs choix lors du vote du budget primitif.

Objectifs du DOB

- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité
- Informer sur la situation financière

Dispositions légales - Contexte juridique

Etape obligatoire

- Dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3500 habitants et leurs regroupements (Art. L.2312-1 du CGCT)
- L'absence de DOB entraîne l'ilégalité de toute délibération relative à l'adoption du budget primitif

Délai

- Dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget

III. Le contexte général : Situation économique et sociale

- Au premier semestre 2018, l'activité économique polynésienne reste soutenue malgré un léger ralentissement par rapport à 2017.
- Après un premier trimestre peu dynamique, les exportations de produits locaux progressent en volume et en valeur. Les recettes à l'exportation, en hausse de 4,2 % sur le premier semestre, augmentent pour l'ensemble des produits locaux excepté celles de la vanille (- 1 %). Les hausses des exportations de perle de culture brute et de noni expliquent la plus grande partie de ce résultat.
- Les produits de la pêche, seconde ressource exportée, augmentent de 3 % en valeur grâce à un accroissement de 30 % du volume de thons entiers réfrigérés expédiés vers les États-Unis.
- Quant à la fréquentation touristique, elle a augmentée de 5 % puisque la Polynésie française a accueilli 96 600 touristes. L'hébergement flottant soutient cette hausse avec la présence du paquebot MS Marina au premier trimestre et le retour du Paul Gauguin au mois de juin. Le nombre de passagers débarqués à l'aéroport de Tahiti Faa'a a progressé de 4 % et la croissance est particulièrement marquée au mois de juin (+ 10 %) depuis l'arrivée d'une compagnie aérienne à bas prix, augmentant ainsi l'offre en sièges (+ 9 % en juin et + 1 % sur le semestre).

III. Le contexte général : Situation économique et sociale (suite)

- En ce qui concerne l'évolution annuelle moyenne des prix à la consommation, qui était de + 0,3 % à la fin du premier semestre 2017, elle a diminué pour s'établir à 0,3 % sur la même période 2018. Cette situation résulte principalement de la baisse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, du transport et de la communication.
- Dans un contexte de prix stables et d'amélioration du marché de l'emploi, la consommation des ménages continue de progresser. Elle est soutenue par la hausse de la masse salariale (+ 3,1 %) et un retour progressif de la confiance.
- Dans le même temps, le chiffre d'affaires du commerce dépasse pour la première fois les 90 milliards. La croissance concerne toutes les composantes du commerce : les chiffres d'affaires du commerce de détail (+ 4,4 %), de gros (+1,1 %) et celui des automobiles (+ 5 %).
- Il en résulte qu'au premier semestre 2018, la consommation des ménages porte l'activité économique.

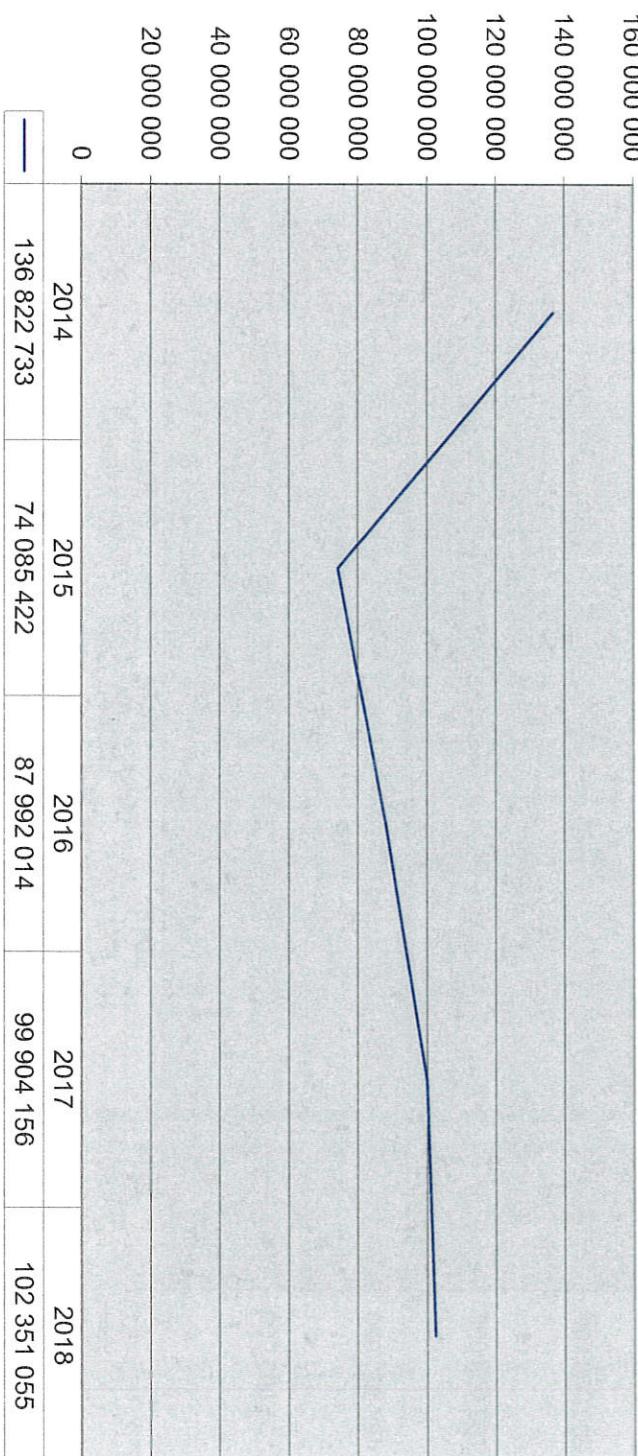
III. Données financières de référence

- Le Budget 2018 => 1 786 079 690 frs
 - en Fonctionnement : 1 297 321 268 frs
 - et en Investissement : 488 758 422 frs
- Trésorerie au 31/12/2018 => 258 755 931 frs
- Les montants réalisés à la clôture de l'exercice 2018 ne sont pas encore arrêtés et sont donnés à titre indicatif.

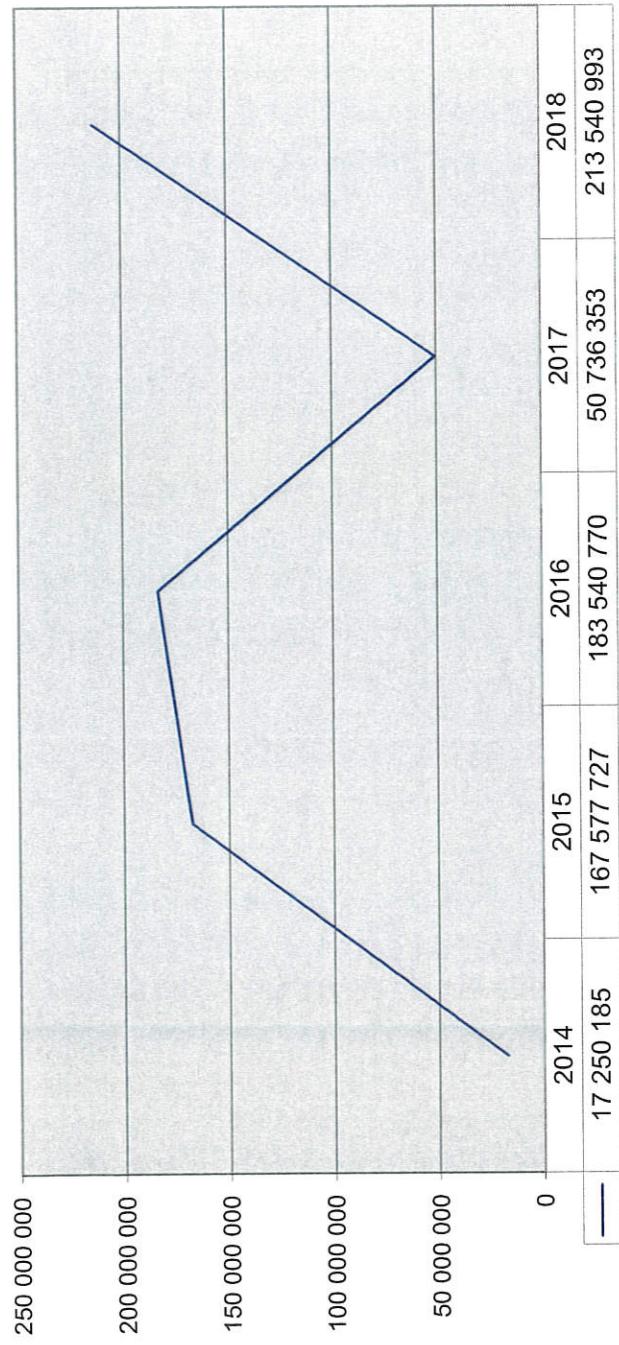
Structure du rapport d'orientations budgétaires

1 – Contexte général: évolution des résultats cumulés

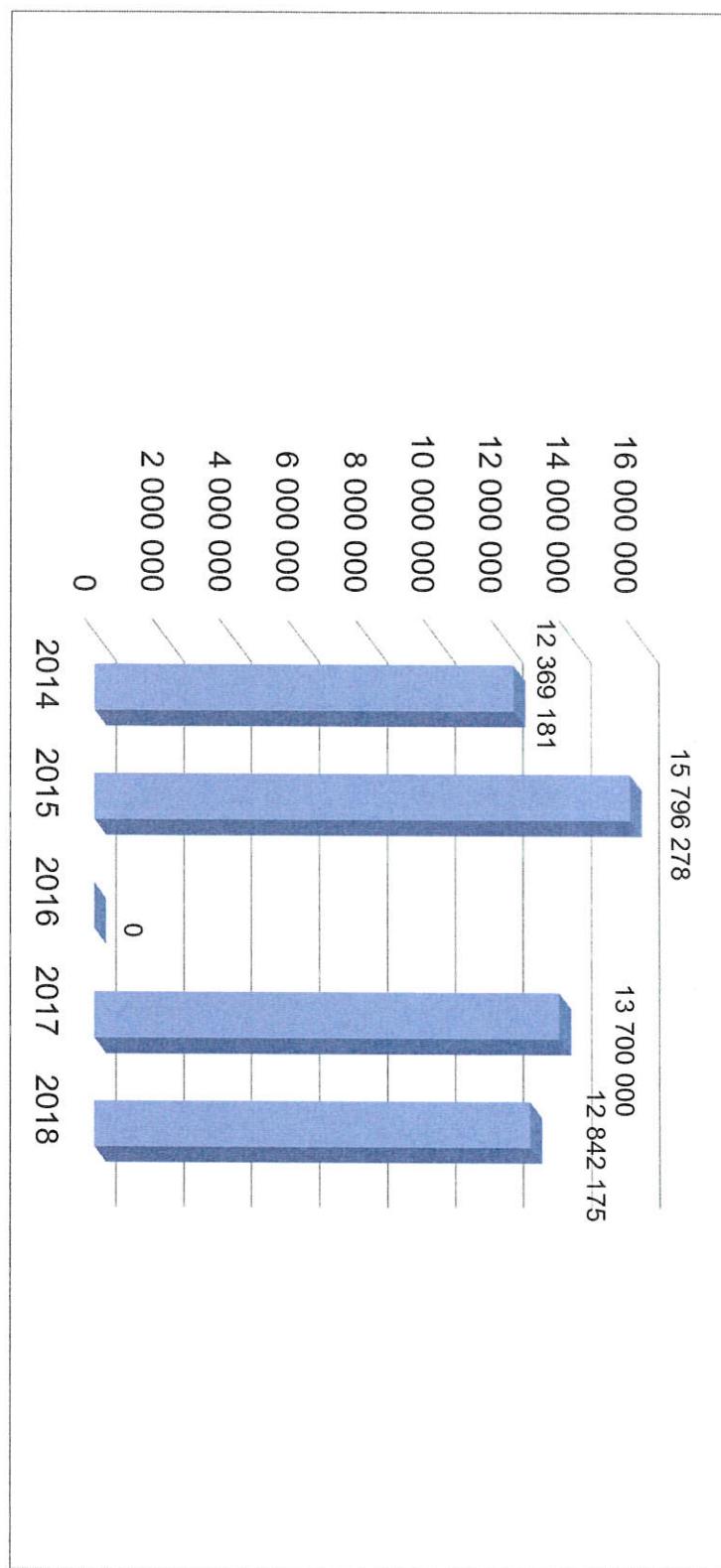
RESULTATS CUMULES EN FONCTIONNEMENT



RESULTATS CUMULES EN INVESTISSEMENT



EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

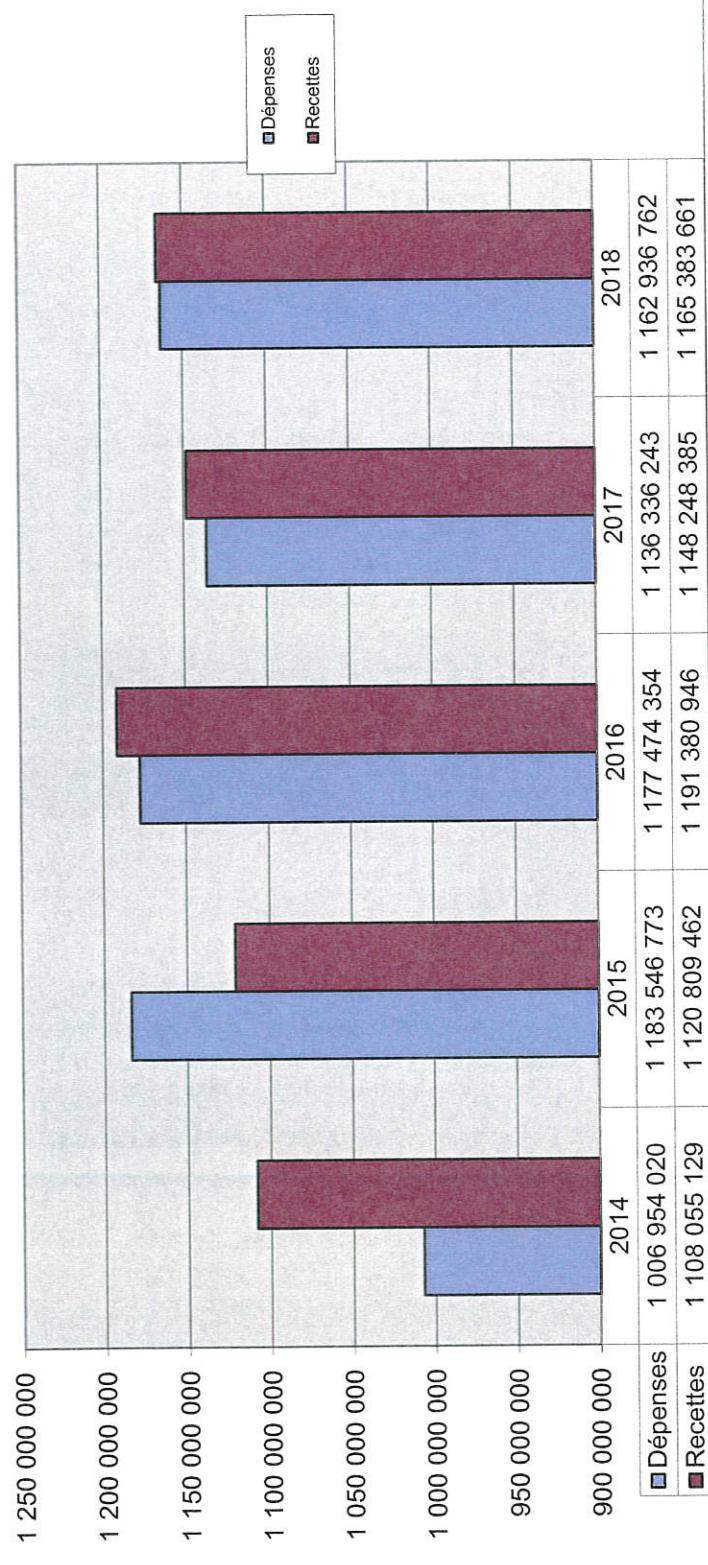


Contrairement à l'exercice 2016, des crédits ont été inscrits en 2017 et 2018, afin de financer une partie de la section d'investissement.

En 2018, le montant de la CAF a diminuée de 6,3% par rapport à 2017.

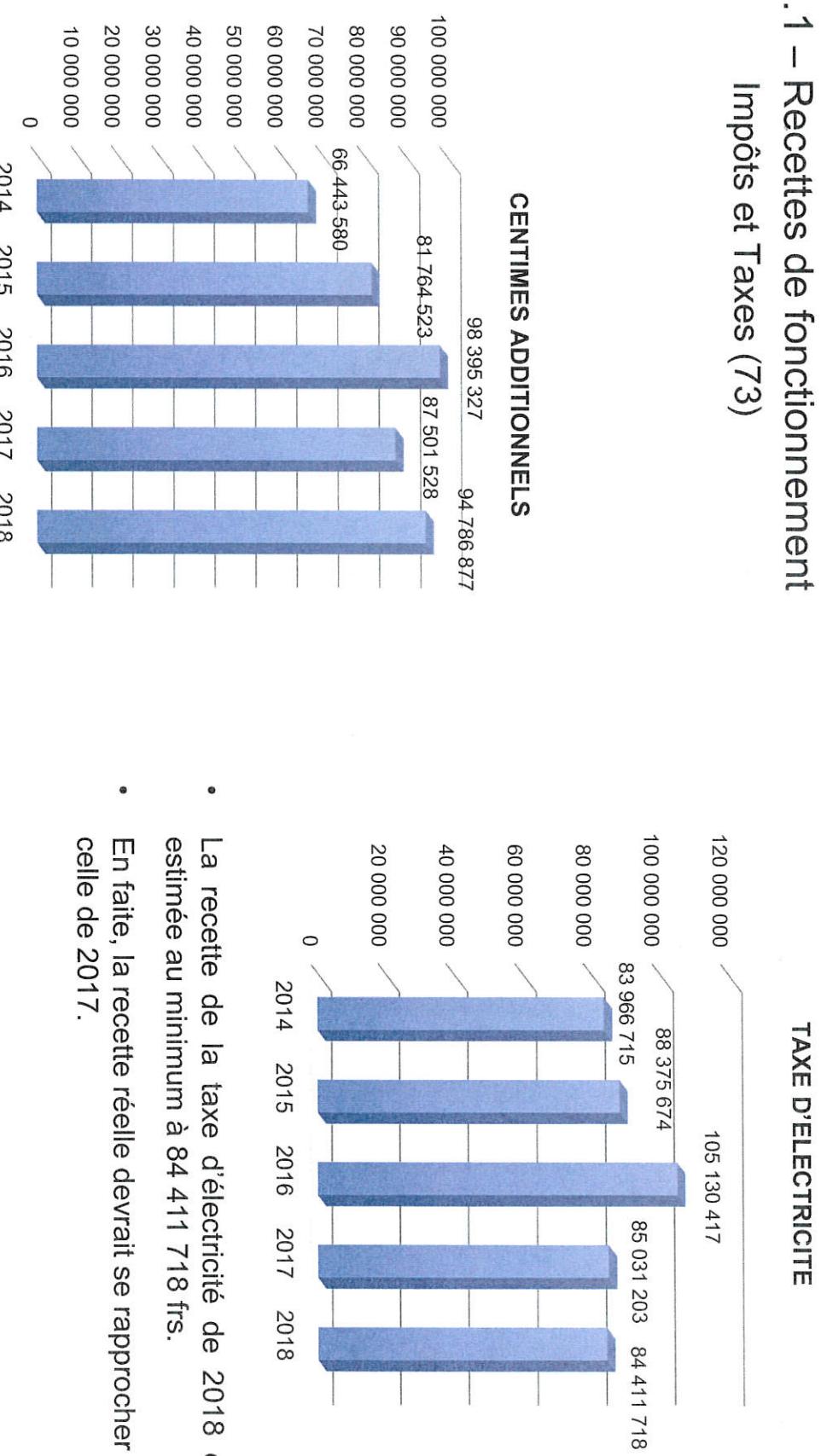
2 – Tendances budgétaires

Résultats d'exécution en Fonctionnement



2.1 – Recettes de fonctionnement

Impôts et Taxes (73)



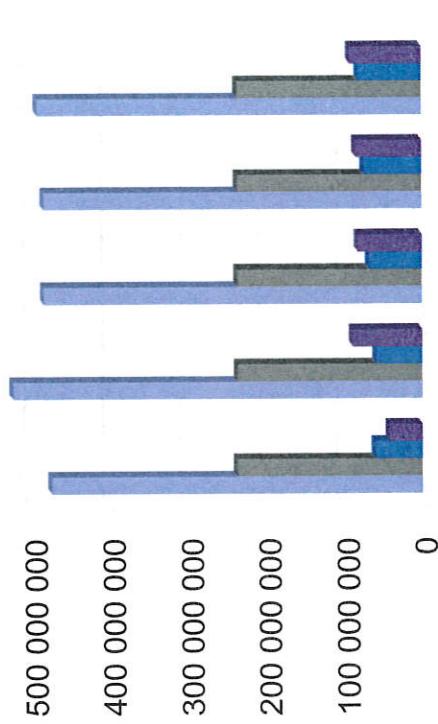
- La recette de la taxe d'électricité de 2018 est estimée au minimum à 84 411 718 frs.
- En fait, la recette réelle devrait se rapprocher de celle de 2017.

- De 2017 à 2018, les gains obtenus par le biais des centimes additionnels ont augmenté de 8,3%.
- Cette augmentation s'explique notamment par la revalorisation du taux de centimes additionnels

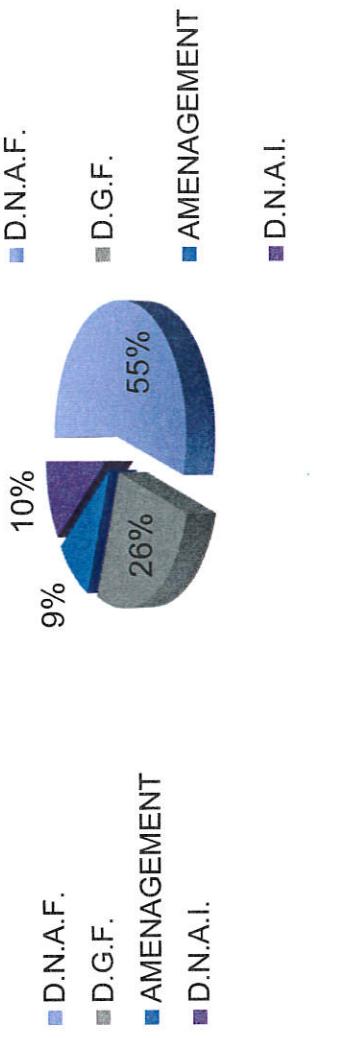
Concours du FIP (74-10)

ÉVOLUTION DES DOTATIONS

600 000 000



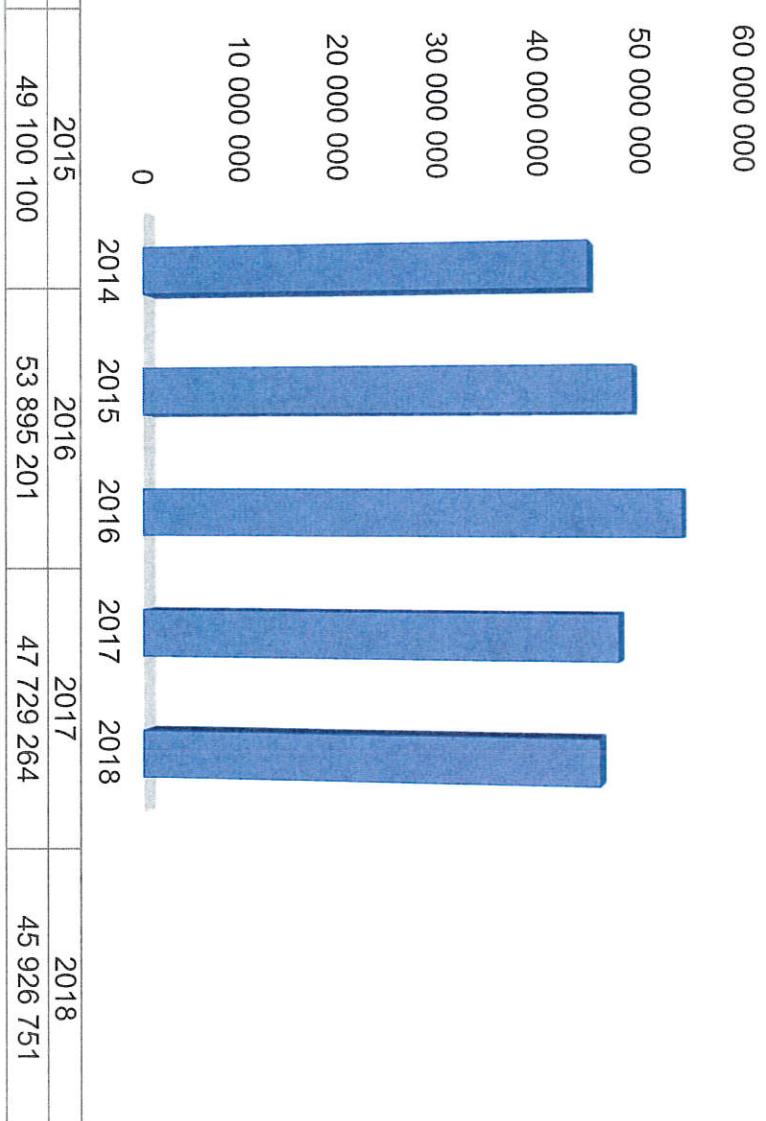
PART DES RECETTES DANS LA FISCALITÉ 2018



	2014	2015	2016	2017	2018
D.N.A.F.	524 000 801	484 415 643	484 415 643	492 503 659	516 634 557
D.G.F.	236 759 785	236 759 785	236 759 785	236 759 785	242 170 286
AMENAGEMENT	59 427 685	68 081 384	74 817 422	81 856 086	87 996 539
D.N.A.I.	89 369 123	82 700 190	85 095 158	92 209 221	96 727 139

Autres recettes (70 - Produits des services...)

PRODUITS DES SERVICES

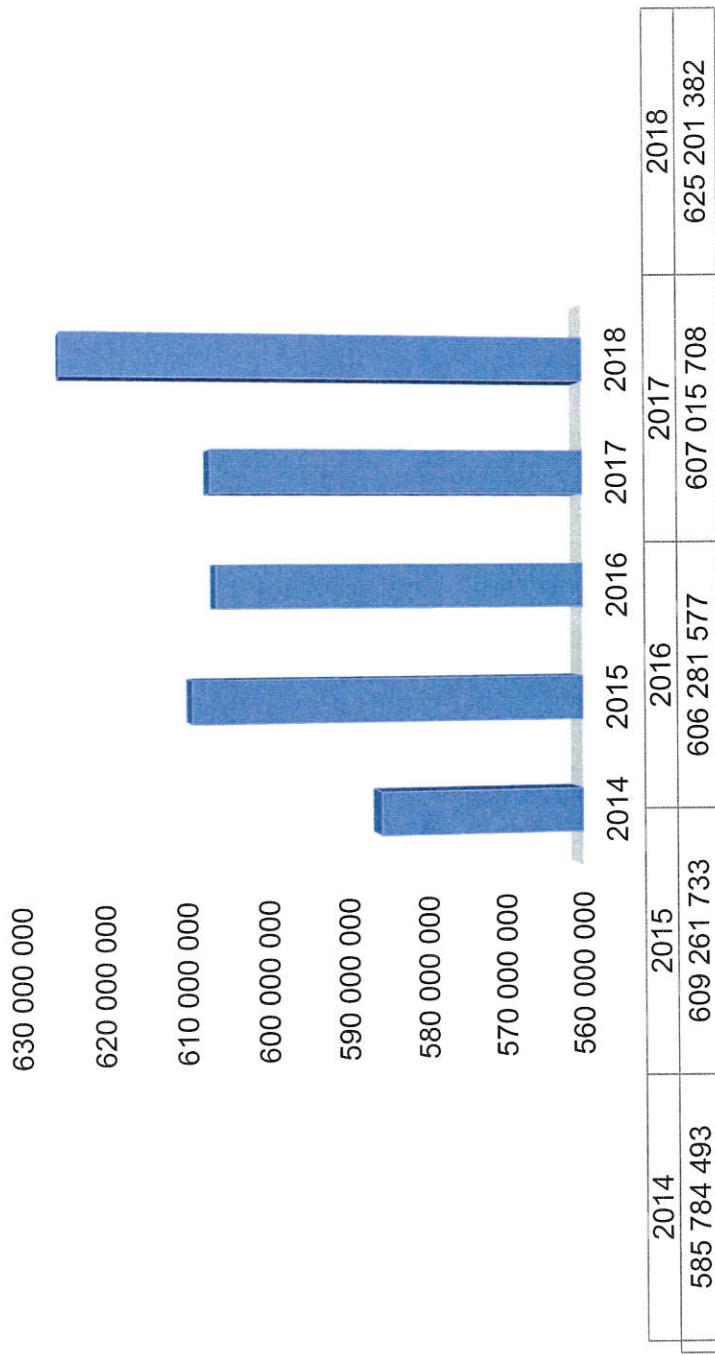


- Au niveau des produits des services, un gain de 45 926 751 frs est comptabilisé pour l'année 2018.
- Par rapport à l'exercice 2017, ce résultat est en léger déclin (11 %) en raison du retard de paiement :
 - des compléments familiaux pour la période d'avril à juin 2018,
 - des subventions pour la période d'août à décembre 2018.

2.2 – Dépenses de fonctionnement

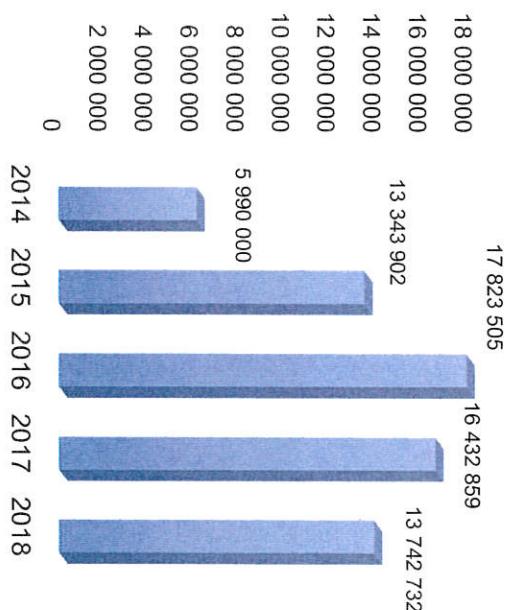
Dépenses du personnel (012)

CHARGES DU PERSONNEL



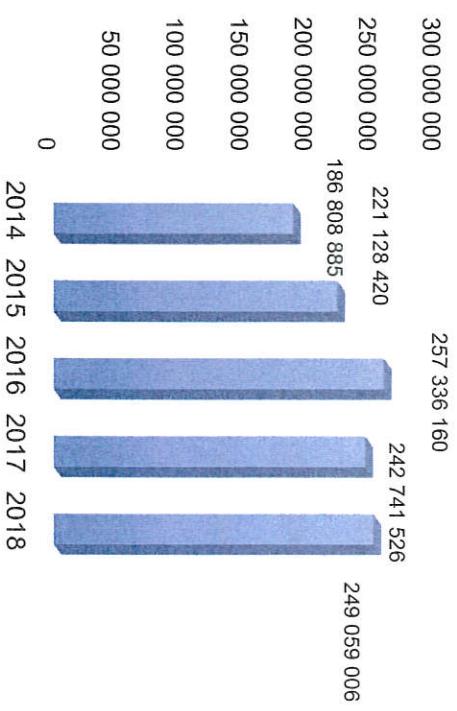
- Entre 2017 et 2018, les dépenses du personnel augmentent de 3% en raison de :
 - l'intégration d'une grande partie du personnel dans la fonction publique communale,
 - des recrutements de personnel effectués lors du dernier trimestre,
 - l'augmentation des taux de cotisation CPS.

Subventions (6574)



- L'aide financière attribuée aux coopératives des pêcheurs étant soldée en 2017 explique la baisse du montant des subventions de 2018.

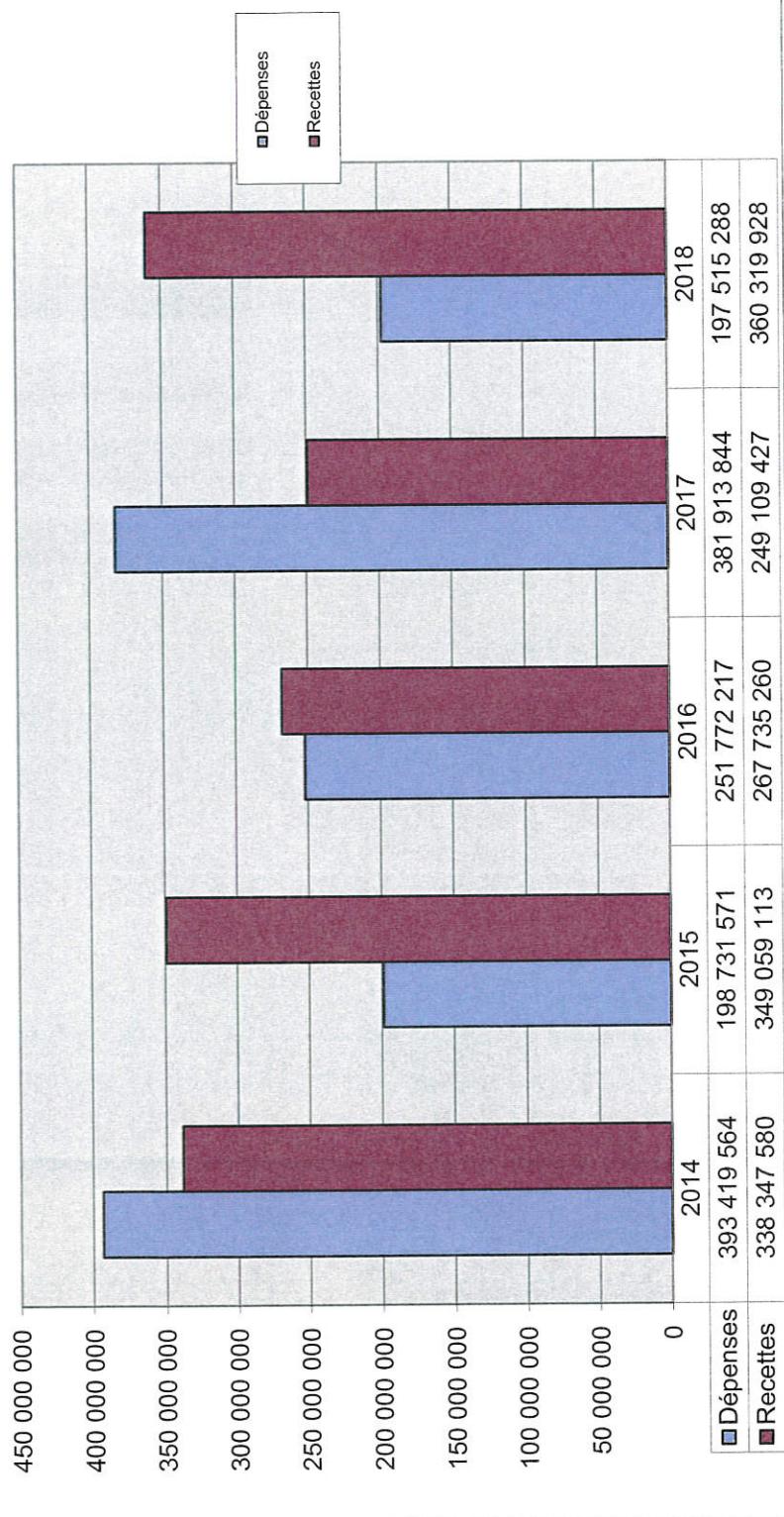
Autres charges de gestion (65)



- Les frais de gestion s'élèvent à 249 059 006 frs pour l'exercice de 2018, soit 2,6% de plus que l'année précédente.

2.3 – Section d'investissement

Résultats d'exécution en investissement



Dette

L'ENCOURS DE LA DETTE

604 313 421

700 000 000

600 000 000

500 000 000

400 000 000

297 753 974
282 850 344

300 000 000

200 000 000

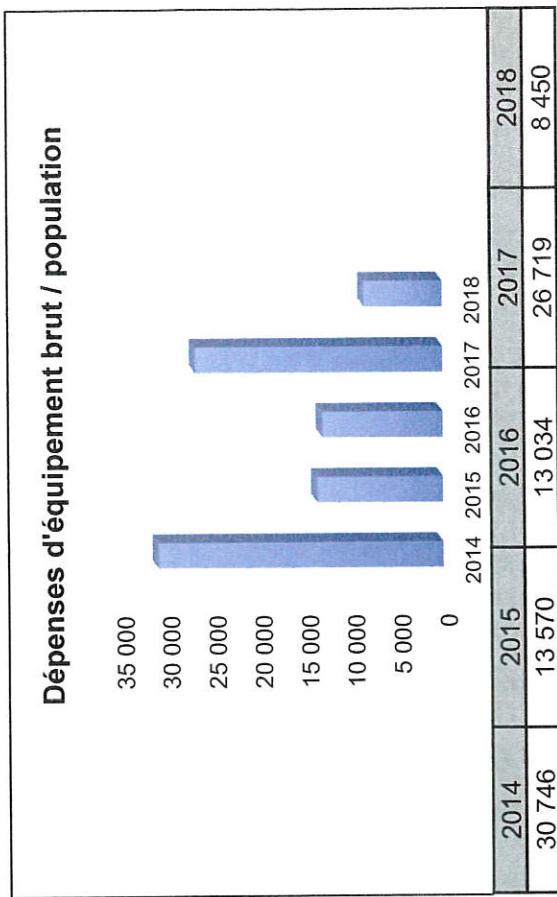
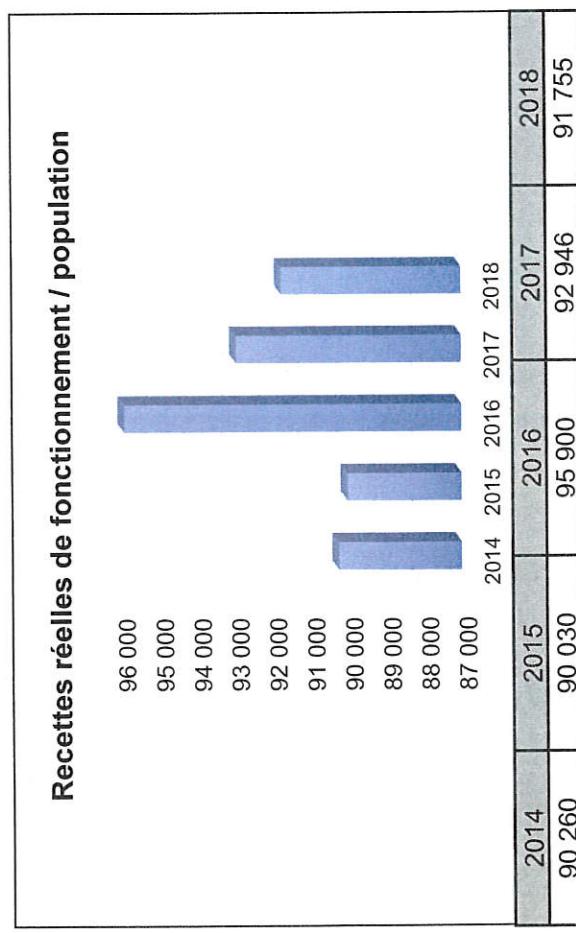
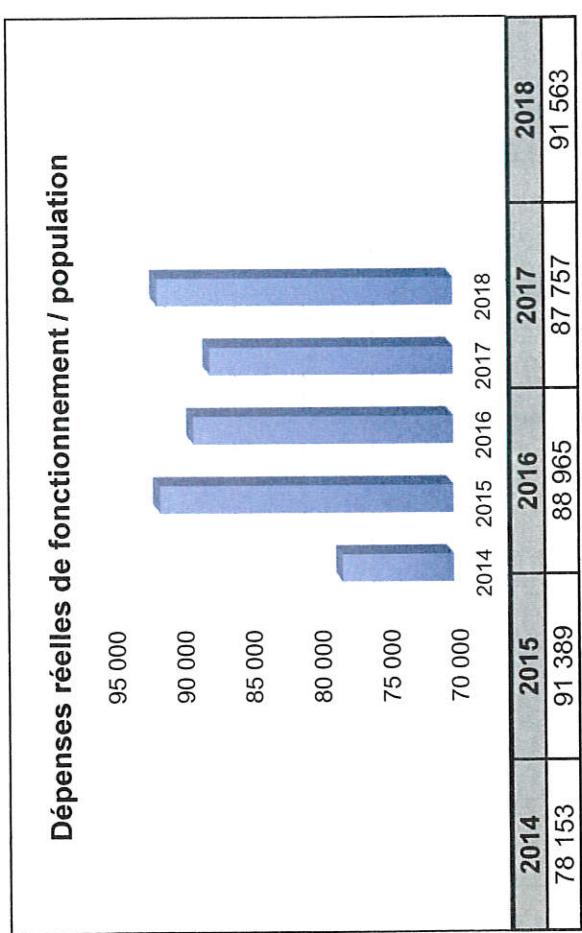
100 000 000

0

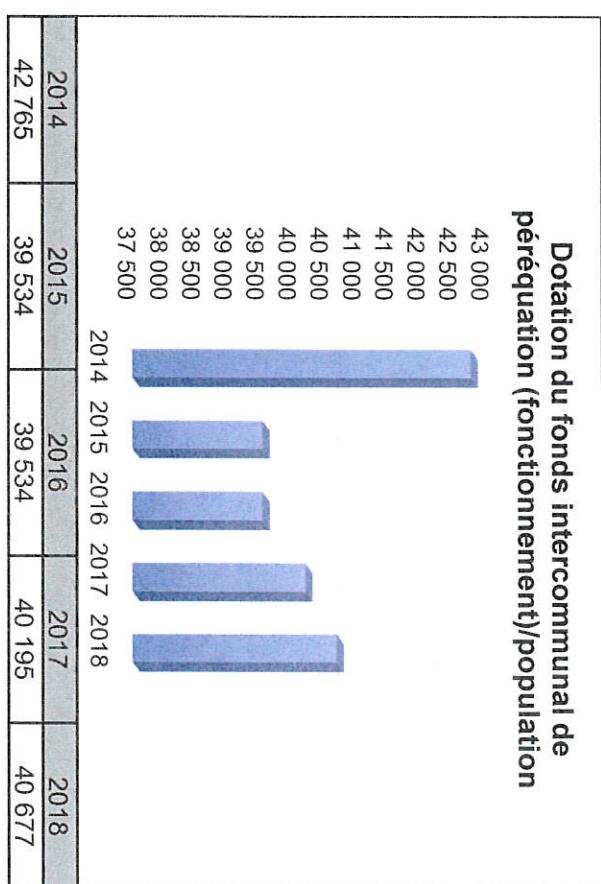
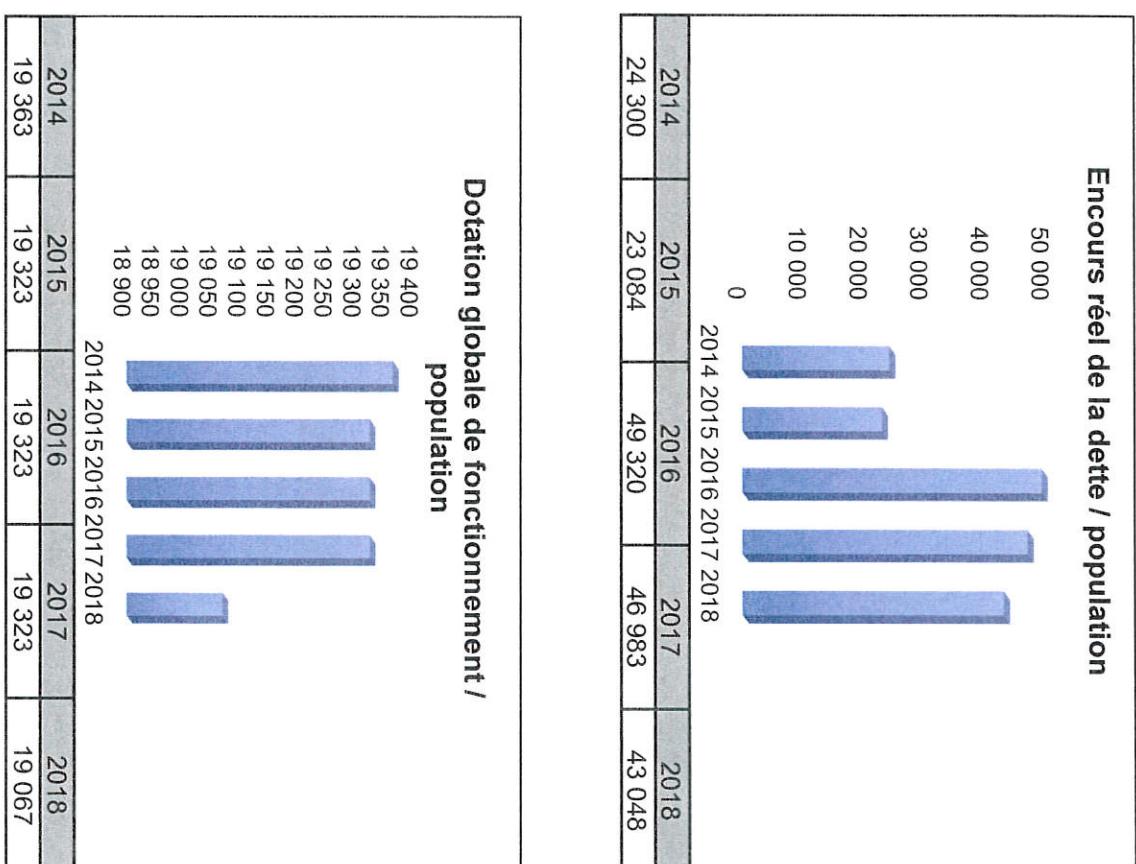
2014 2015 2016 2017 2018

- L'encours de la dette correspond aux emprunts à long et moyen terme restant dus au 31 décembre 2018

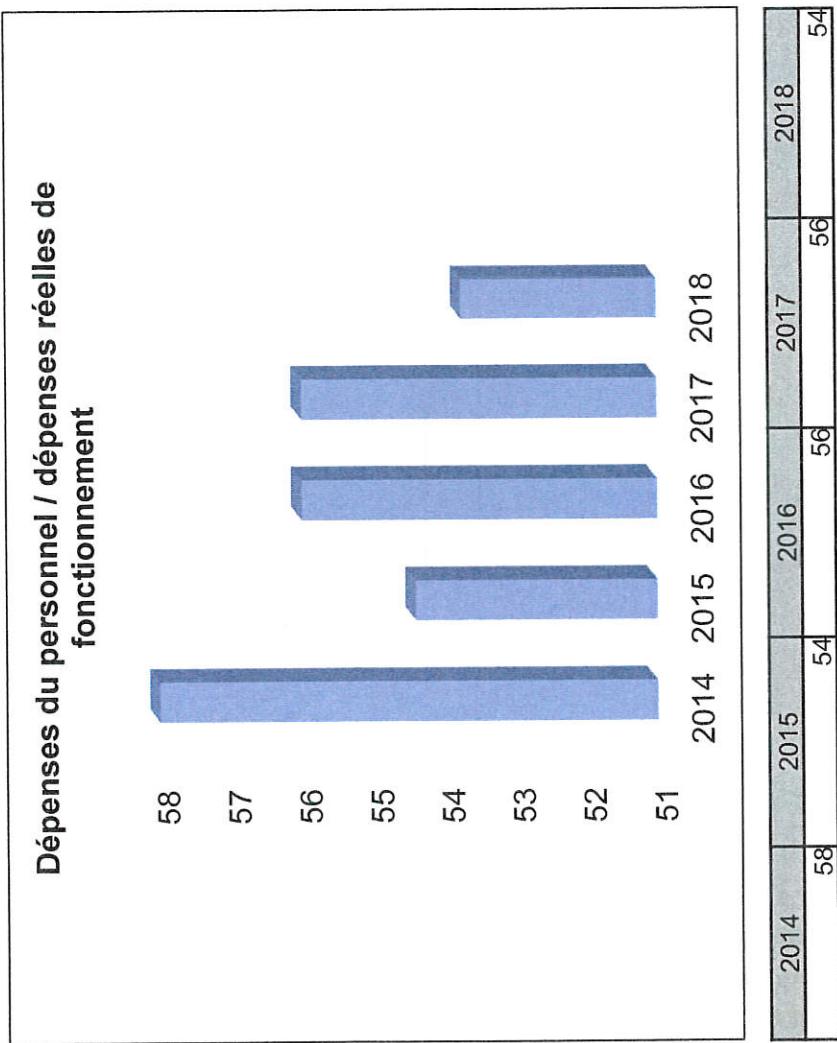
2.4 – Les différents Ratios (2018)



2.4 – Les différents Ratios (2018)



2.4 – Les différents Ratios (2018)



Le ratio des dépenses du personnel diminue légèrement, mais représente tout de même la moitié des dépenses réelles de fonctionnement.

Il est stable depuis 2015.

3 – Programmation envisagée des investissements 2019

Opérations de 2018, en cours :

- Reconstruction de l'école Hélène Auffray de Pueu
- L'aménagement du service de l'état-civil
- L'aménagement du marché communal
- L'extension du service de la police municipale
- Les études C.R.S.D.
- Acquisition de véhicules techniques, de sécurité publique et civile
- Les études de diagnostic et rénovation des écoles maternelles et élémentaires publiques

Opérations de 2019 :

- La rénovation de l'éclairage public (routes intérieures)
- Clôture des terrains communaux dont le cimetière
- Aménagement de la phase 1 du cimetière de Tautira
- Les rénovations des bâtiments communaux
- Réfection des voiries communales
- Assainissement des toilettes situé à la marina de Pueu
- Etudes pour la rénovation des écoles maternelles et élémentaires publiques
- Aménagement d'un cafétéria à la Mairie de Faaone
- Acquisition de moyens d'alerte tsunami et d'un moyen d'intervention nautique
- La pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

IV – Les budgets annexes (rappel)

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose depuis son entrée en vigueur en 2008 le respect d'un calendrier pour la mise en place de certains services publics industriels et commerciaux.

La collecte et gestion des déchets

2024

L'adduction d'Eau Potable

2024

L'assainissement

2024

Les communes doivent, au plus tard le 31 décembre 2019, présenter un plan prévisionnel d'équipement et de mise à niveau relatif aux services de distribution d'eau potable et d'assainissement, mais aussi au service de la collecte et du traitement des déchets.

Le CGCT prévoit par ailleurs la mise en place des budgets annexes pour la gestion des services publics industriels et commerciaux (SPIC) tels que les déchets, l'eau et l'assainissement.

Intérêts des Budgets Annexes

- Individualisation des budgets annexes (transparence des tarifs et des prix)
- Identification précise des coûts/ressources de chaque service
- Équilibre budgétaire

Choix du mode de gestion

- Gestion directe
 - Régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière (EPIC)
 - Régie dotée de la seule autonomie financière
 - Affermage
 - Concession

A – Le budget de l'Eau

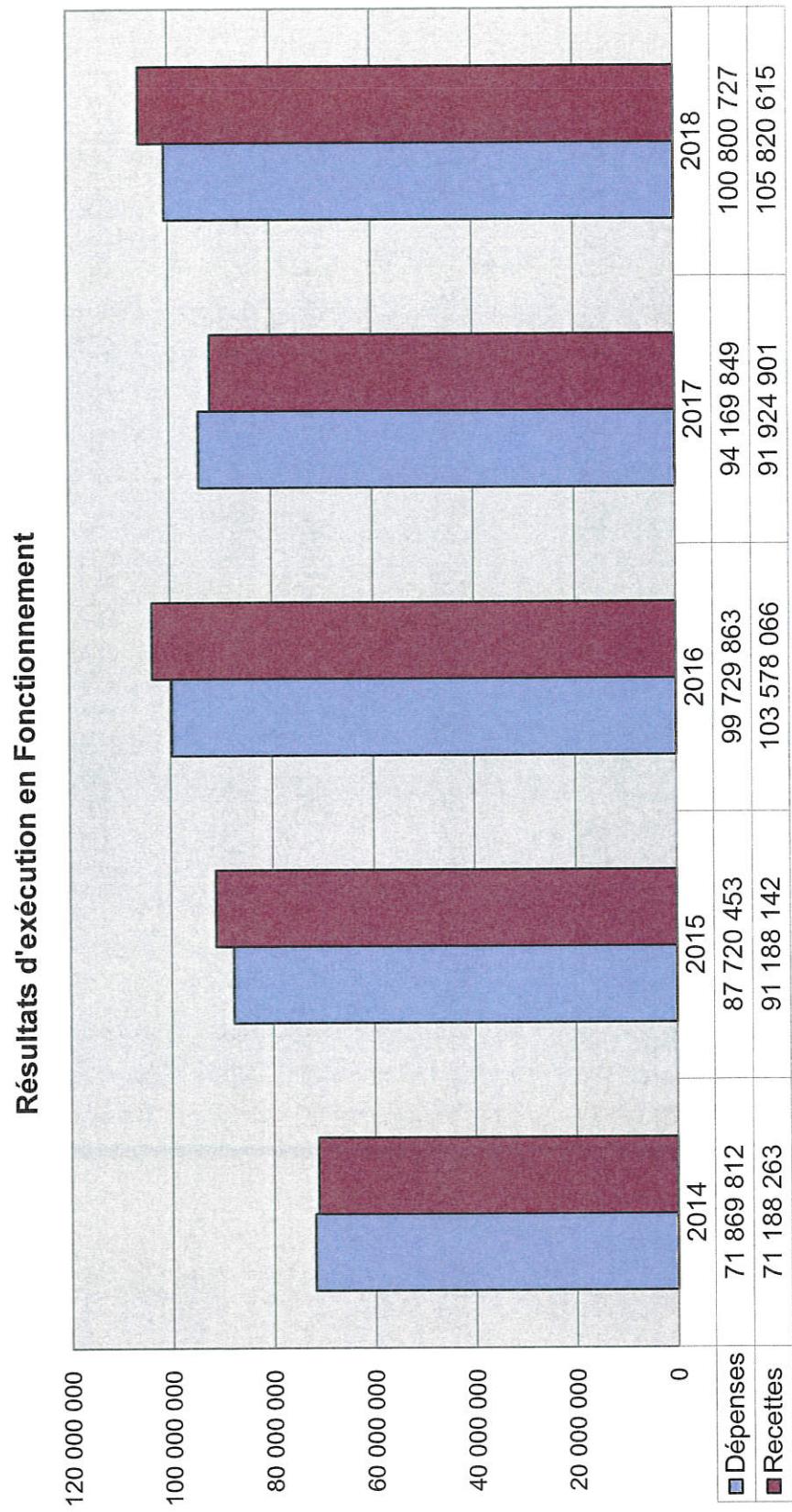
- Le Budget 2018 => 529 961 884 frs

- en Fonctionnement : 132 424 857 frs
- et en Investissement : 397 537 027 frs

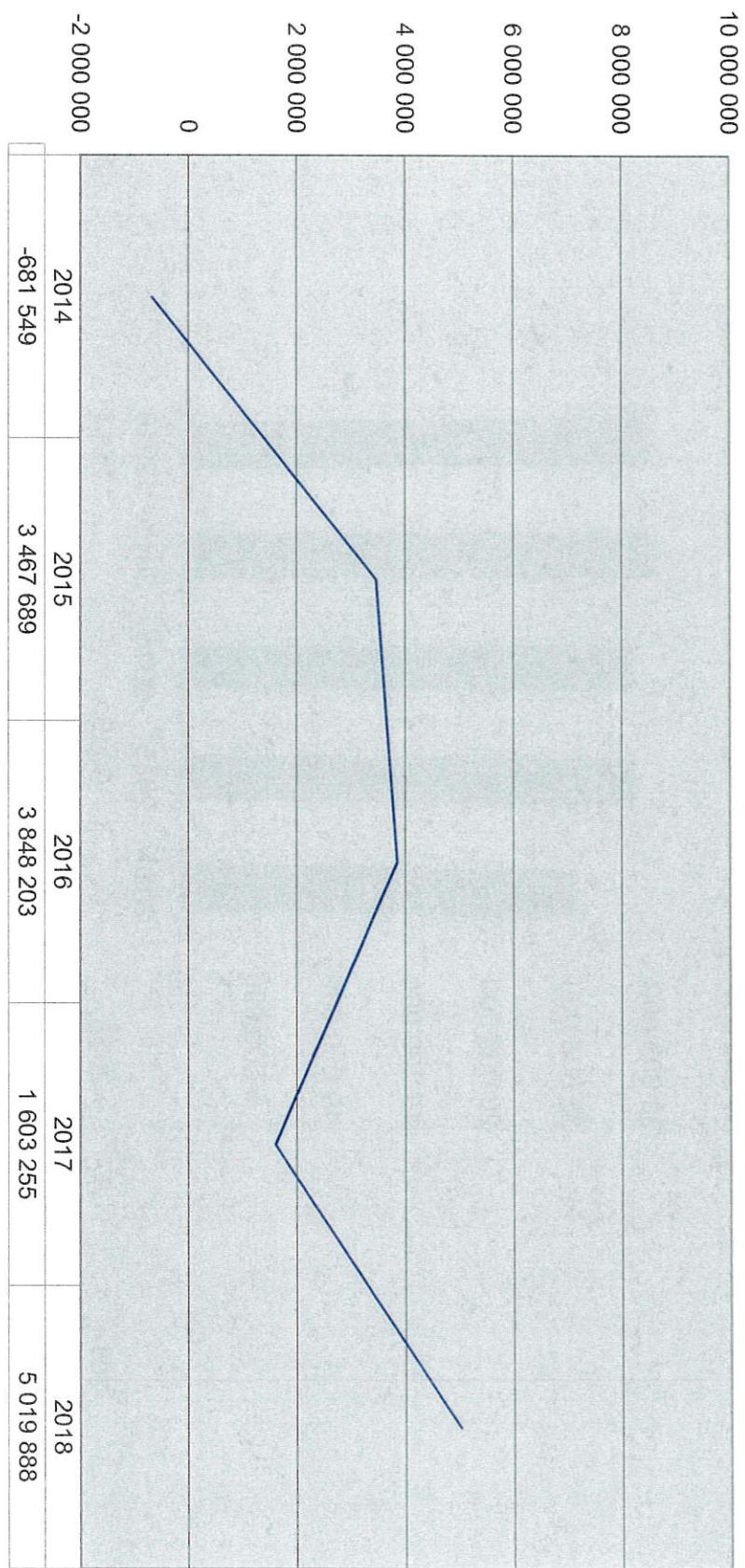
Les subventions d'équilibre et d'équipement => 135 146 794frs

- en Fonctionnement : 82 838 277 frs
- en Investissement : 52 308 517 frs

1.1 Tendances budgétaires

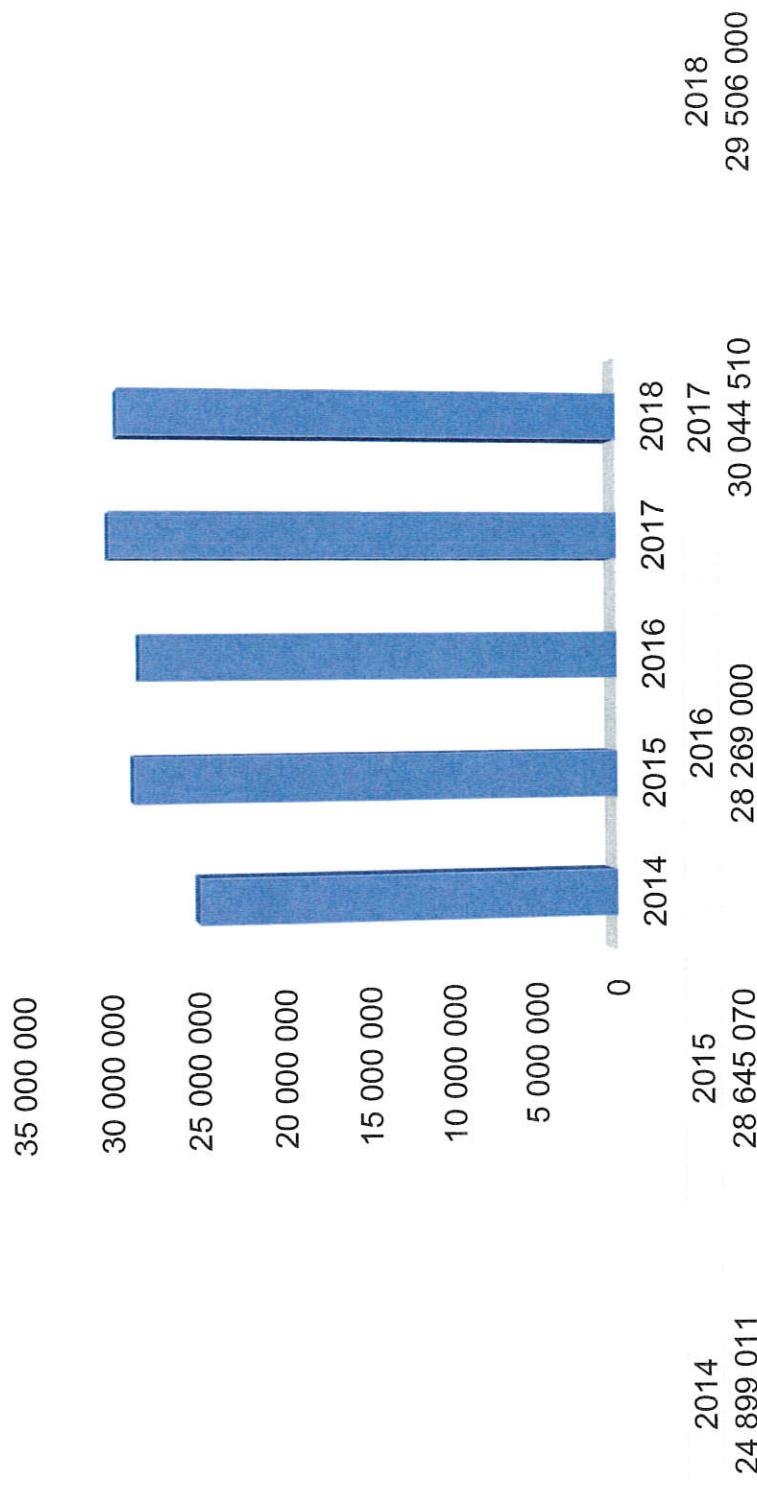


RESULTATS CUMULES EN FONCTIONNEMENT



1.2 Recettes de fonctionnement

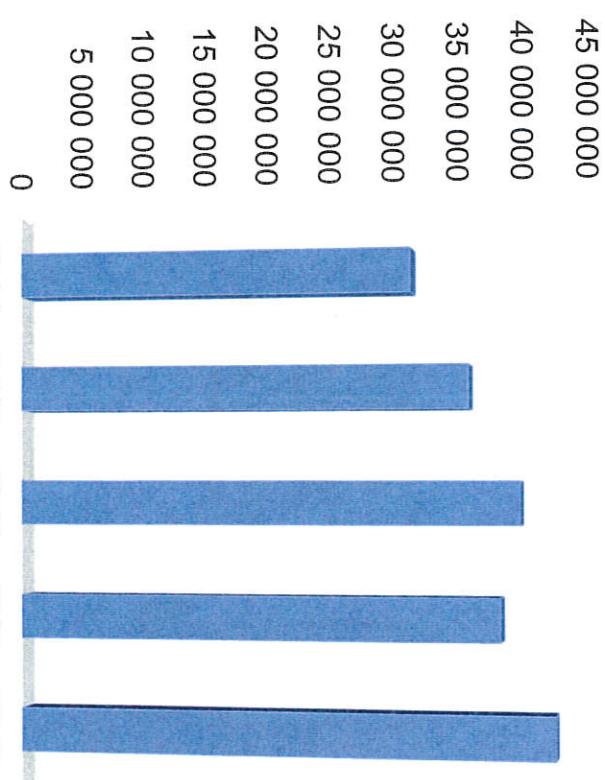
PRODUITS DES SERVICES



Il y a une légère baisse du montant des produits des services. Il s'agit particulièrement d'une diminution des redevances en eau, en raison de l'annulation de titres pour certains administrés (double inscription).

1.3 Dépenses en fonctionnement

CHARGES DU PERSONNEL

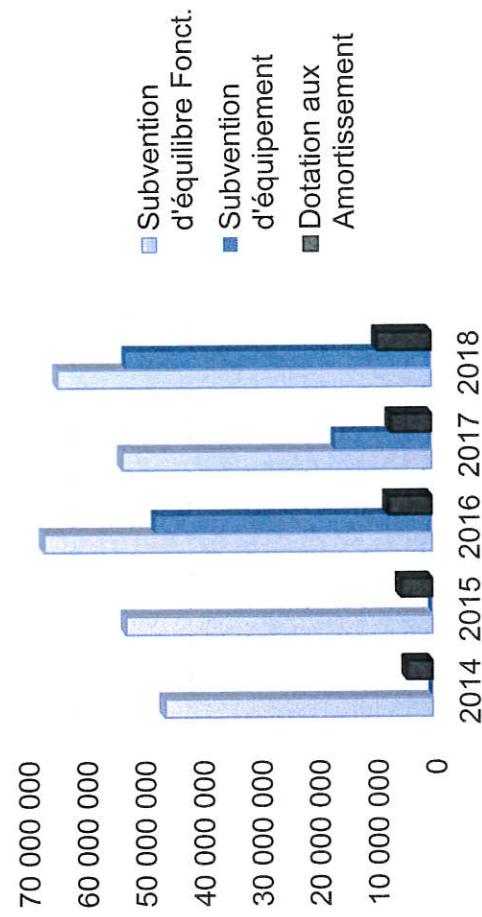


La masse salariale en 2018 a augmenté de 11% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique en grande partie par :

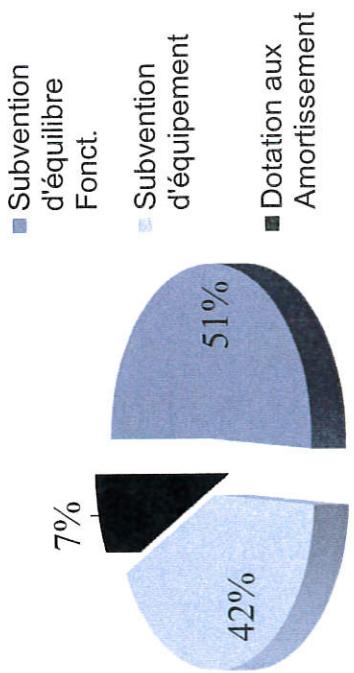
- le recrutement d'un agent hydraulique en CDD (6 mois);
- l'intégration de plusieurs agents ANFA dans la fonction publique communale;
- le fait qu'un agent soit passé de la catégorie D à C;
- l'augmentation annuelle des cotisations CPS.

1.4 Les subventions et dotations

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS ET DOTATIONS



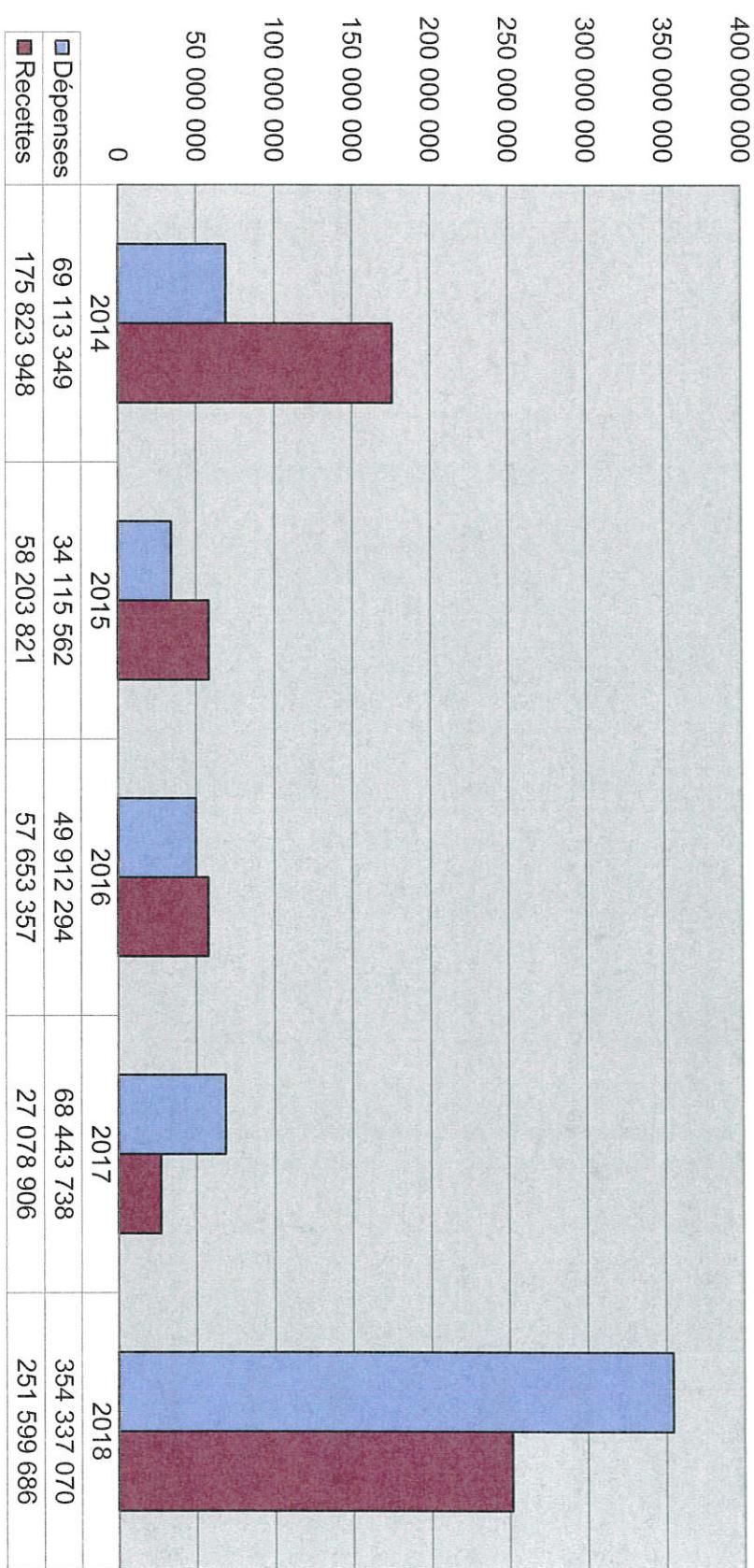
LES SUBVENTIONS 2018



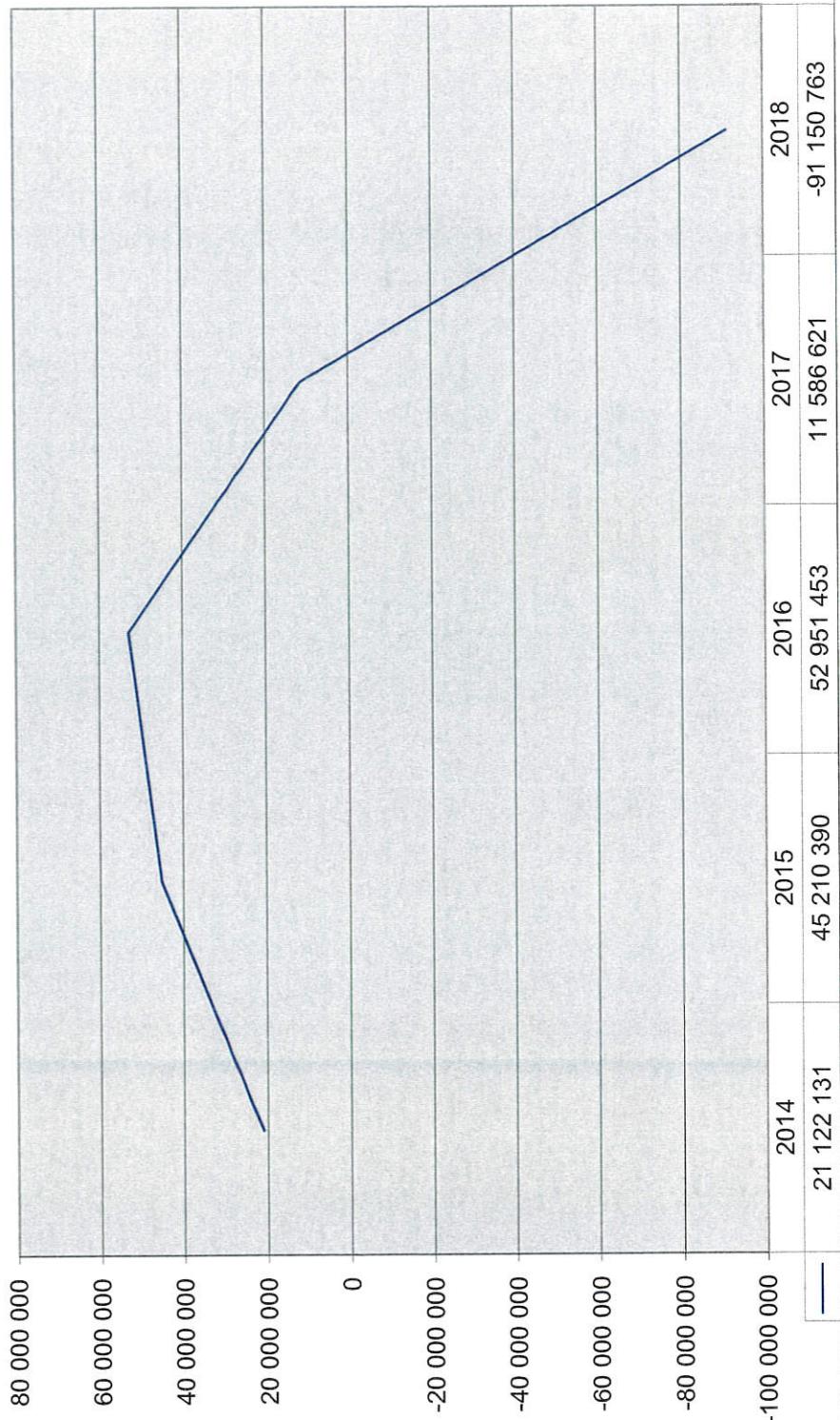
	2014	2015	2016	2017	2018
Subvention d'équilibre Fonct.	45 961 636	52 500 000	66 428 533	53 000 000	64 000 000
Subvention d'équipement	0	0	47 416 705	16 509 933	52 308 517
Dotation aux Amortissement	4 403 489	5 374 241	7 450 512	6 968 973	9 210 857

1.5 Section d'investissement

Résultats d'exécution en Investissement

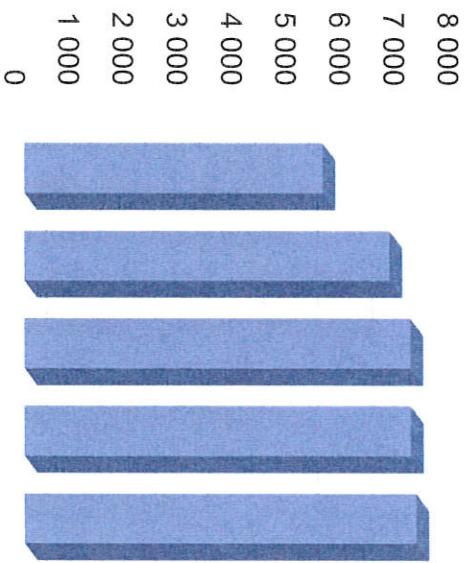


RESULTATS CUMULES EN INVESTISSEMENT

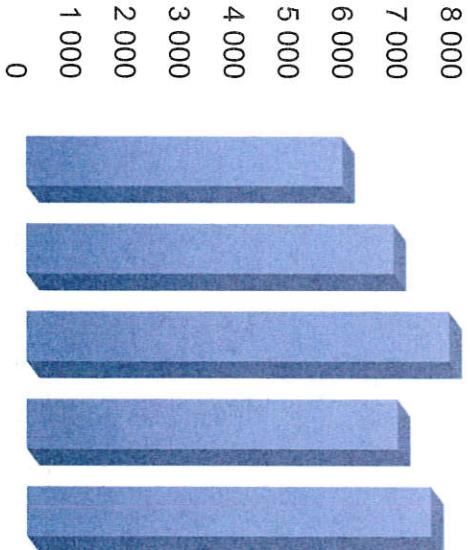


1.6 Les différents ratios (2018)

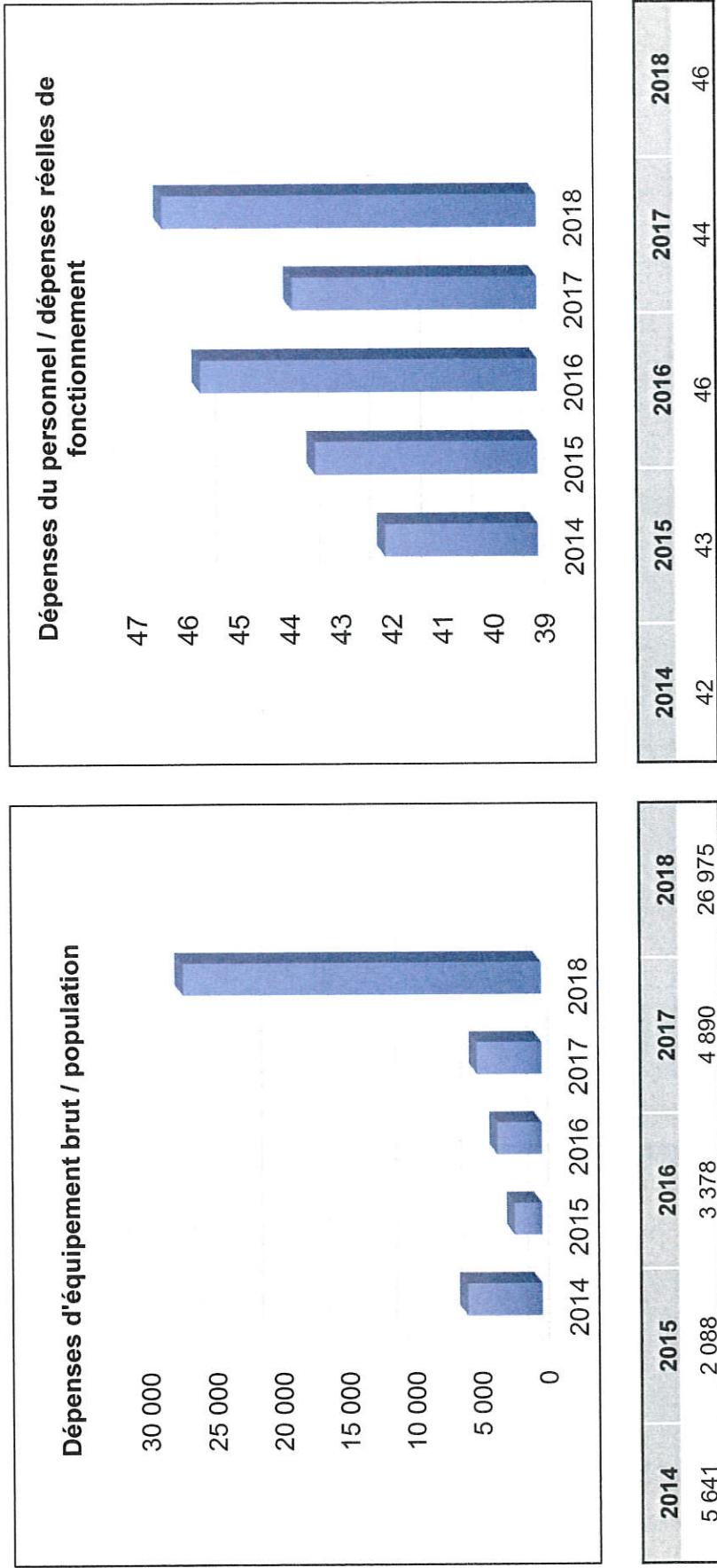
Dépenses réelles de fonctionnement / population



Recettes réelles de fonctionnement / population



1.7 Les différents ratios (2018)



2 – Programmation envisagée des investissements 2019

Opérations de 2018, en cours :

- A.E.P. court terme Phase 1, lot 1, tranche 1
- Acquisition terrain côte 80 (Van bastolaer)
- Acquisition tableau divisionnaire cote 80
- Unité de potabilisation eau Pueu

B – Le budget des Déchets

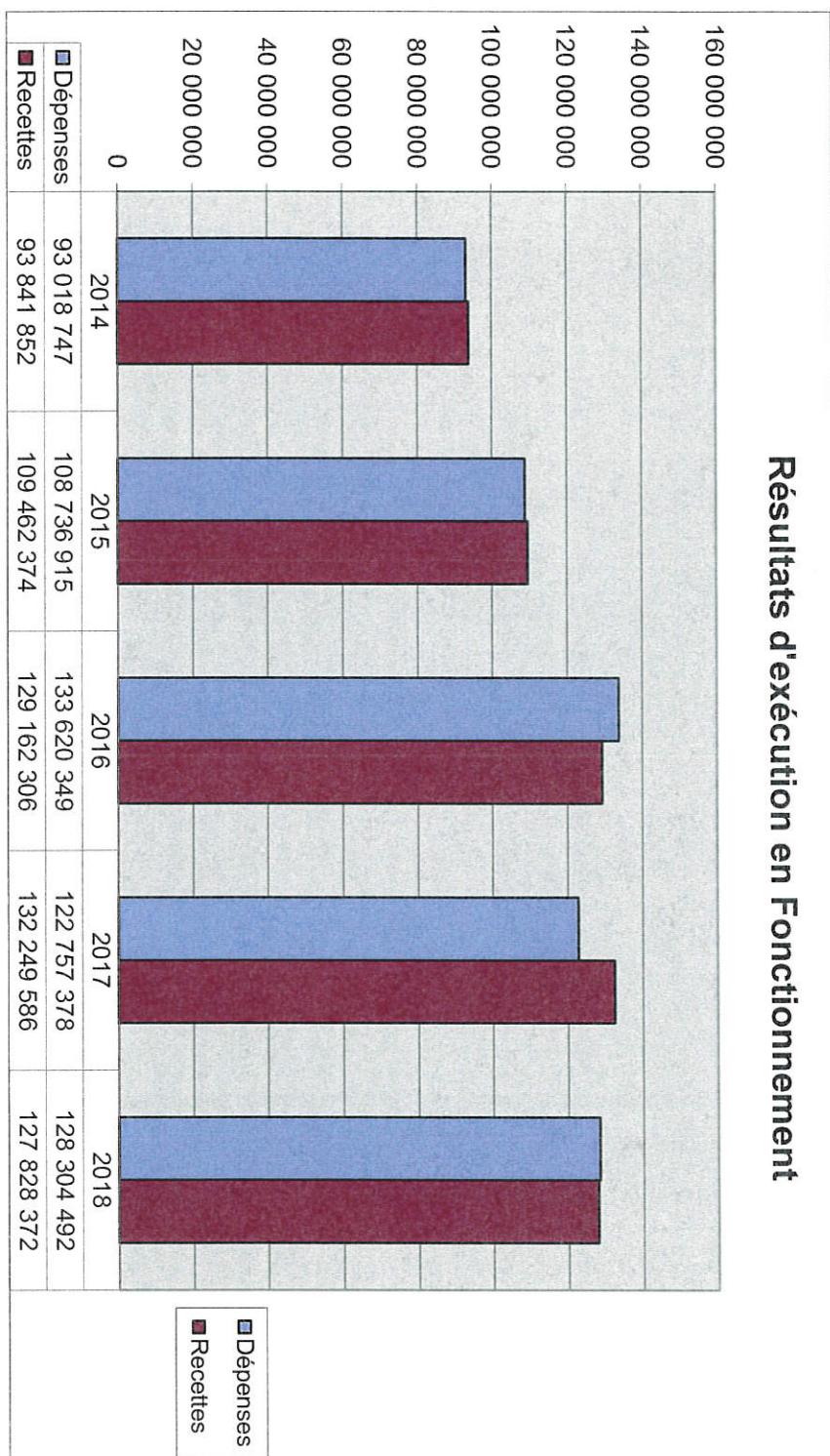
- Le Budget 2018 => 159 128 771 frs

<input type="checkbox"/> en Fonctionnement	:	143 851 885 frs
<input type="checkbox"/> et en Investissement	:	15 276 886 frs

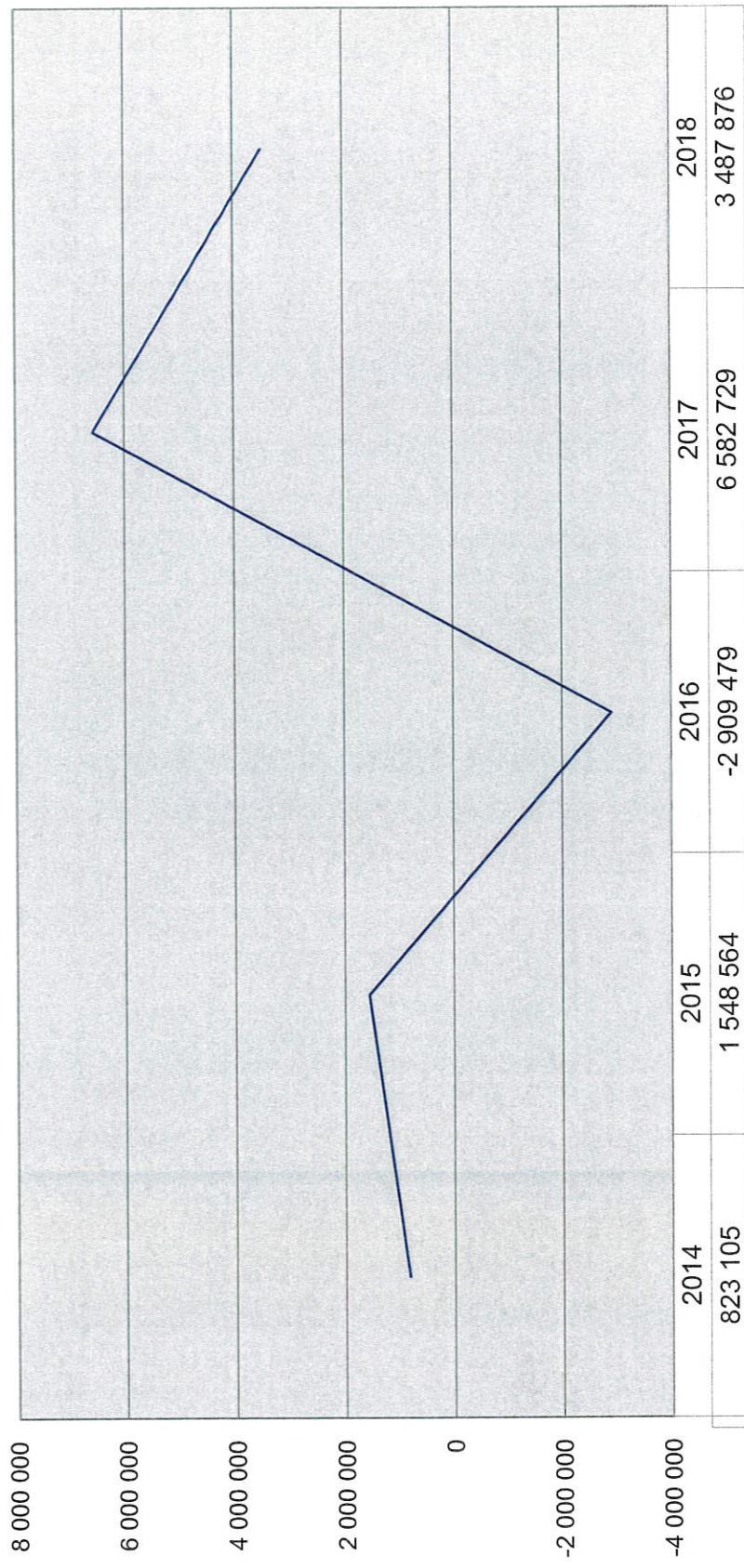
La subvention d'équilibre => 113 837 889 frs

<input type="checkbox"/> en Fonctionnement	:	113 837 889 frs
<input type="checkbox"/> et en Investissement	:	0 frs

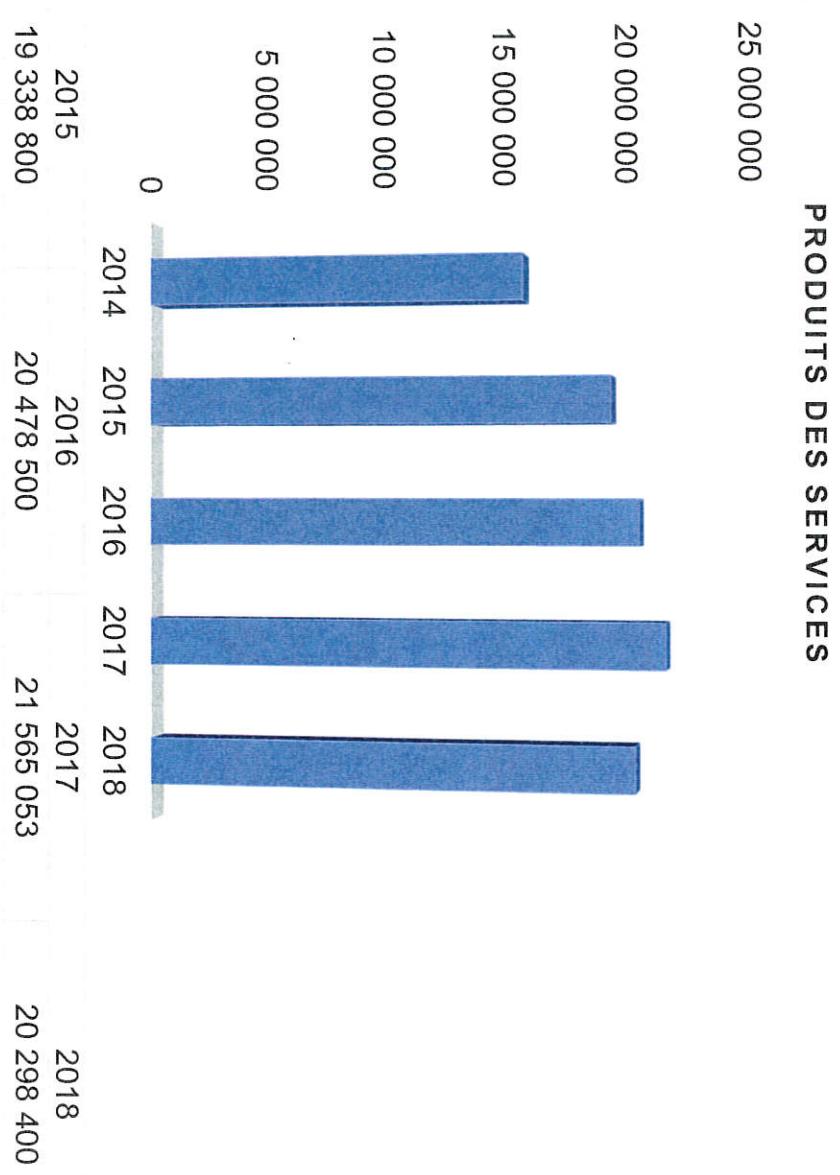
1.1 – Tendances budgétaires



RESULTATS CUMULES EN FONCTIONNEMENT

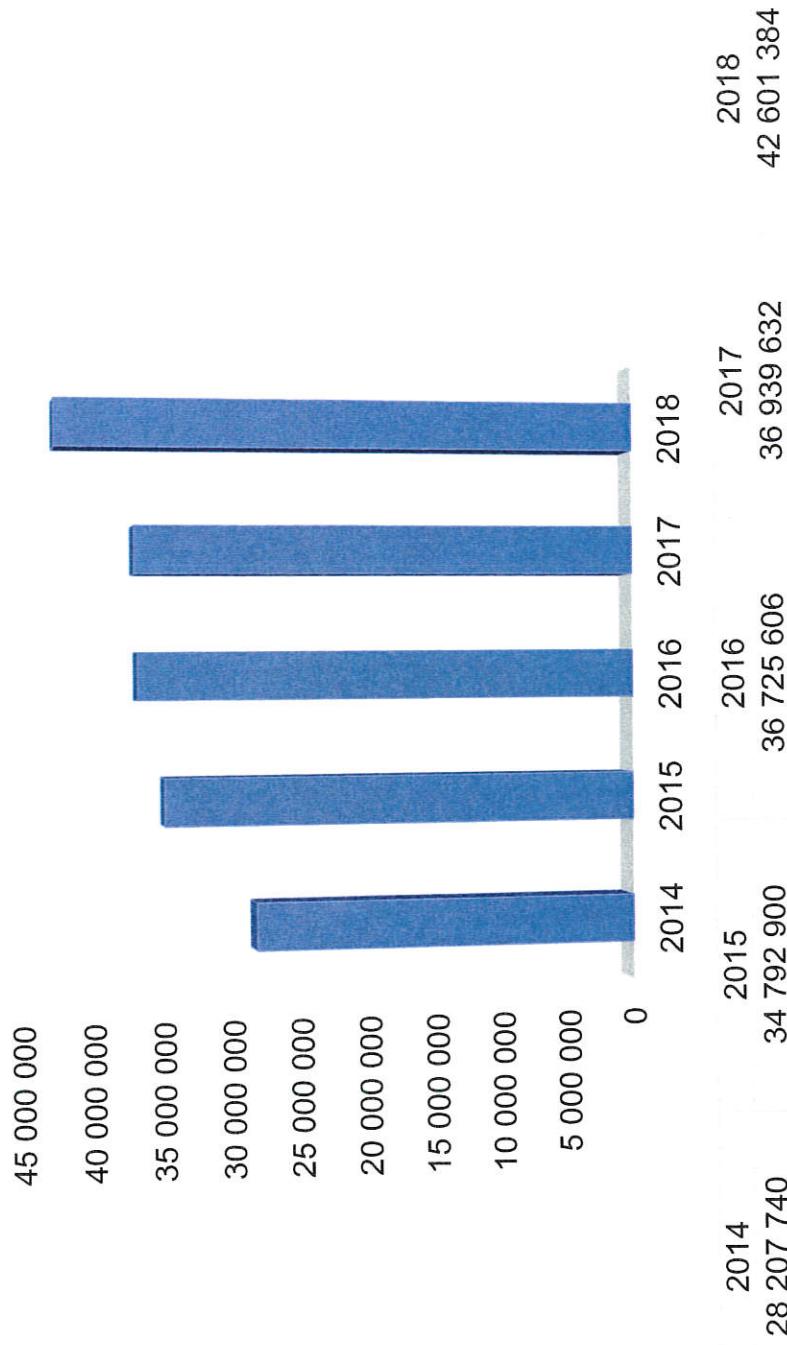


1.2 Les recettes en fonctionnement



1.3 Les dépenses en fonctionnement

CHARGES DU PERSONNEL

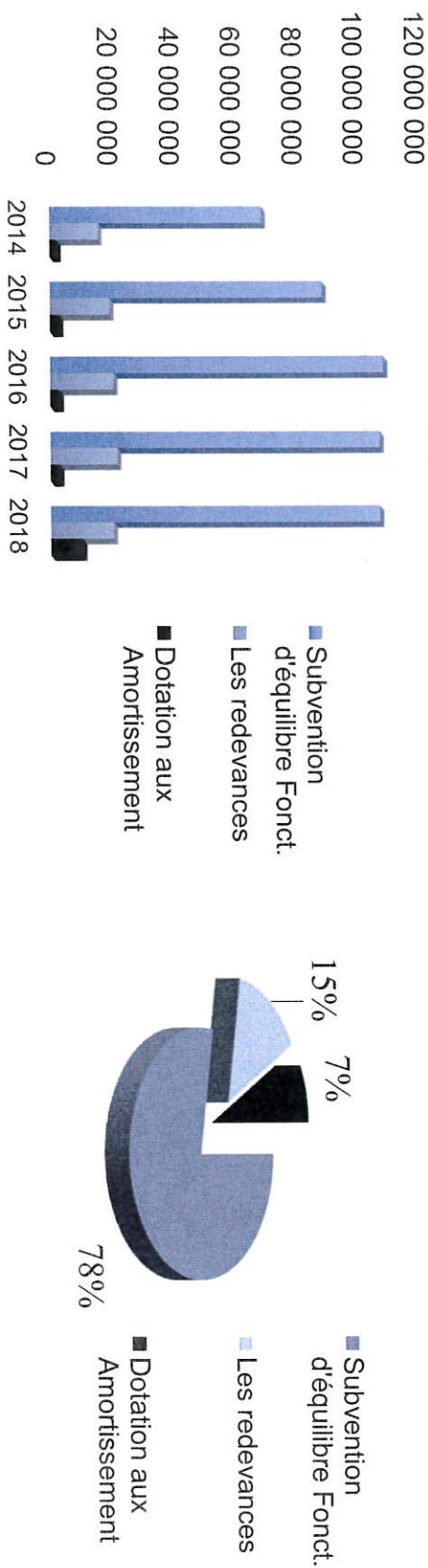


De manière générale les charges de personnel augmentent d'une année à l'autre depuis 2014. Cette augmentation est significative entre 2017 et 2018 (+15%). Les principales raisons sont :

- l'intégration de 2 agents (hydraulique) aux effectifs du personnel du budget annexe des déchets;
- le recrutement temporaire de deux éboueurs durant une période de 6 mois;
- l'augmentation annuelle des cotisation CPS.

1.4 Les subventions et dotaions

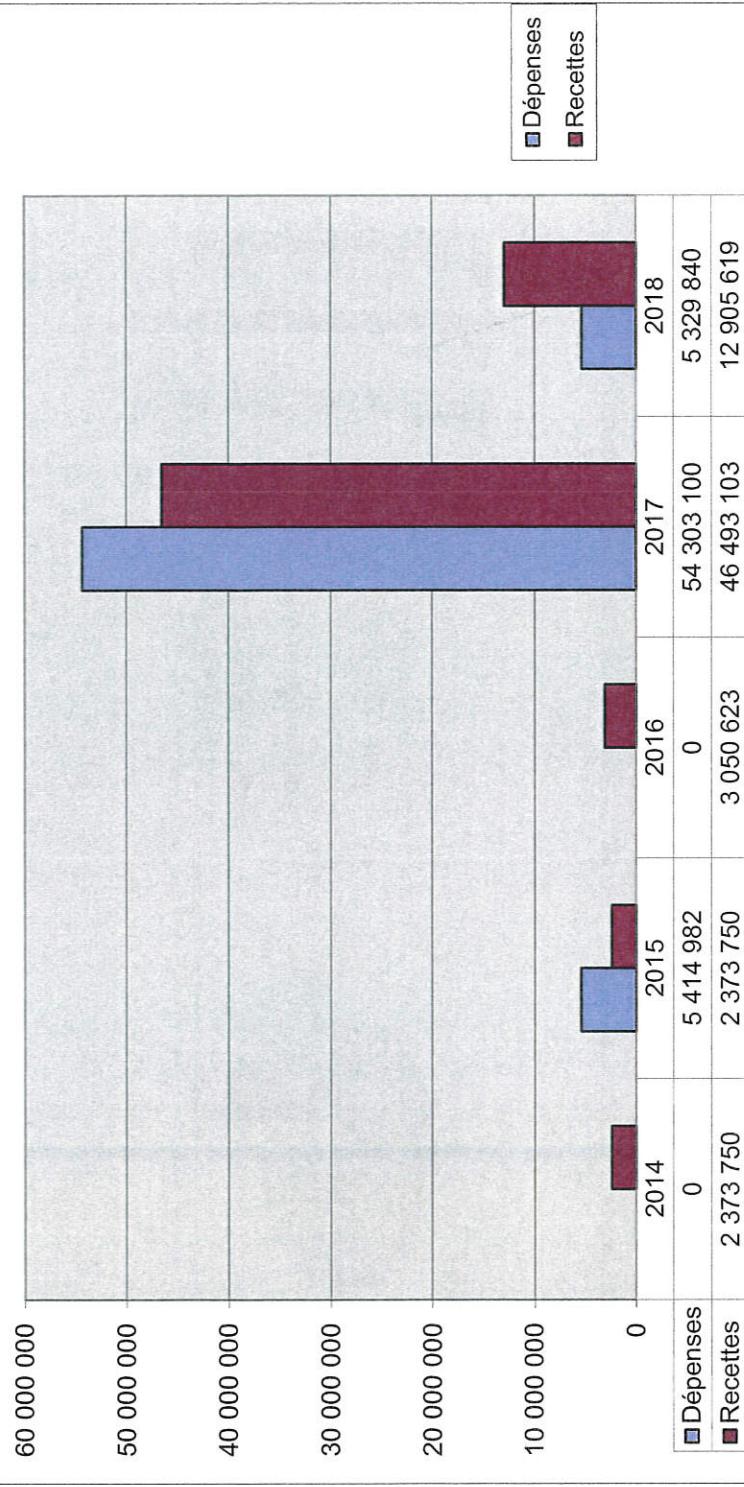
EVOLUTION DES SUBVENTIONS
ET DOTATIONS
LES SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE ET
DOTATIONS 2018



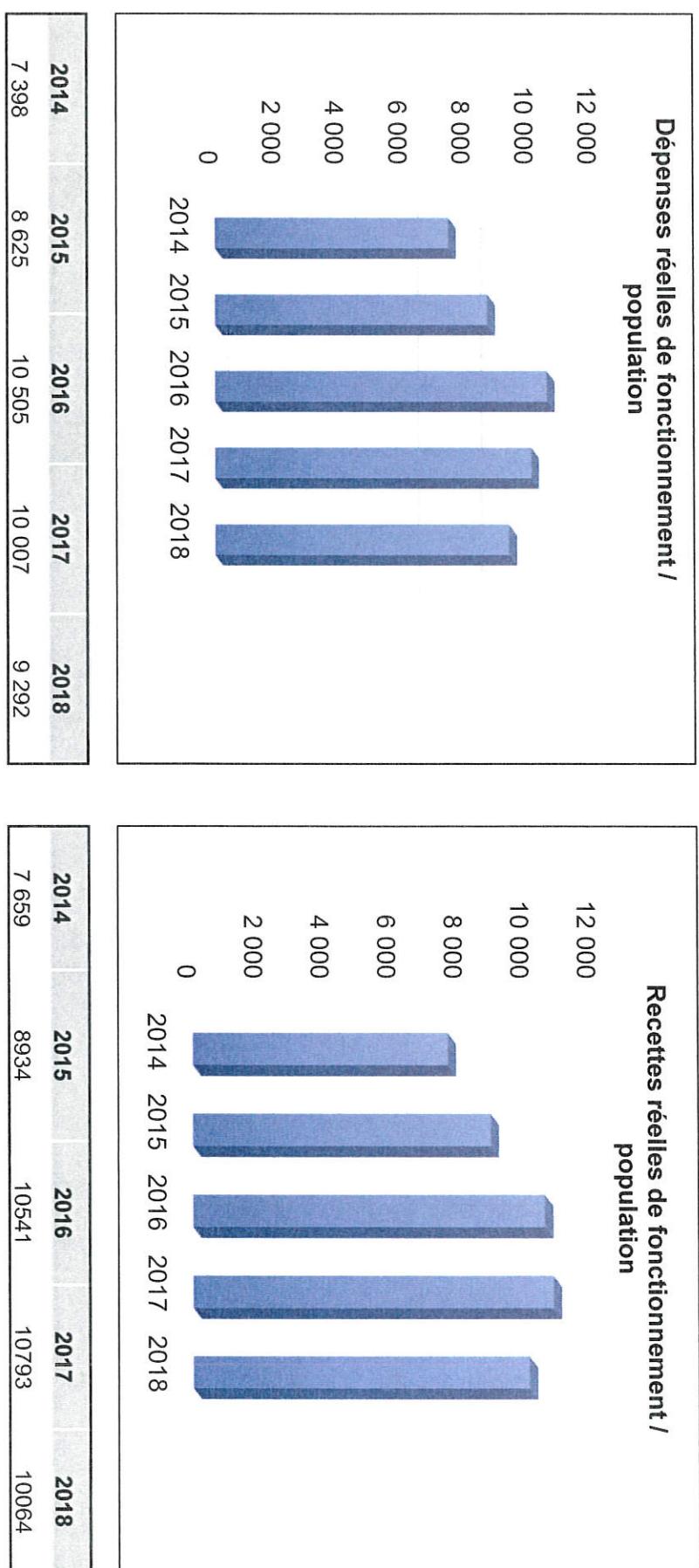
	2014	2015	2016	2017	2018
Subvention d'équilibre Fonct.	68 938 620	88 500 000	108 265 873	107 000 000	107 000 000
Les redevances	15 728 000	19 338 800	20 478 500	21 565 053	20 298 400
Dotation aux Amortissement	2 373 750	3 050 623	3 050 623	3 050 623	10 286 886

1.5 Section d'investissement

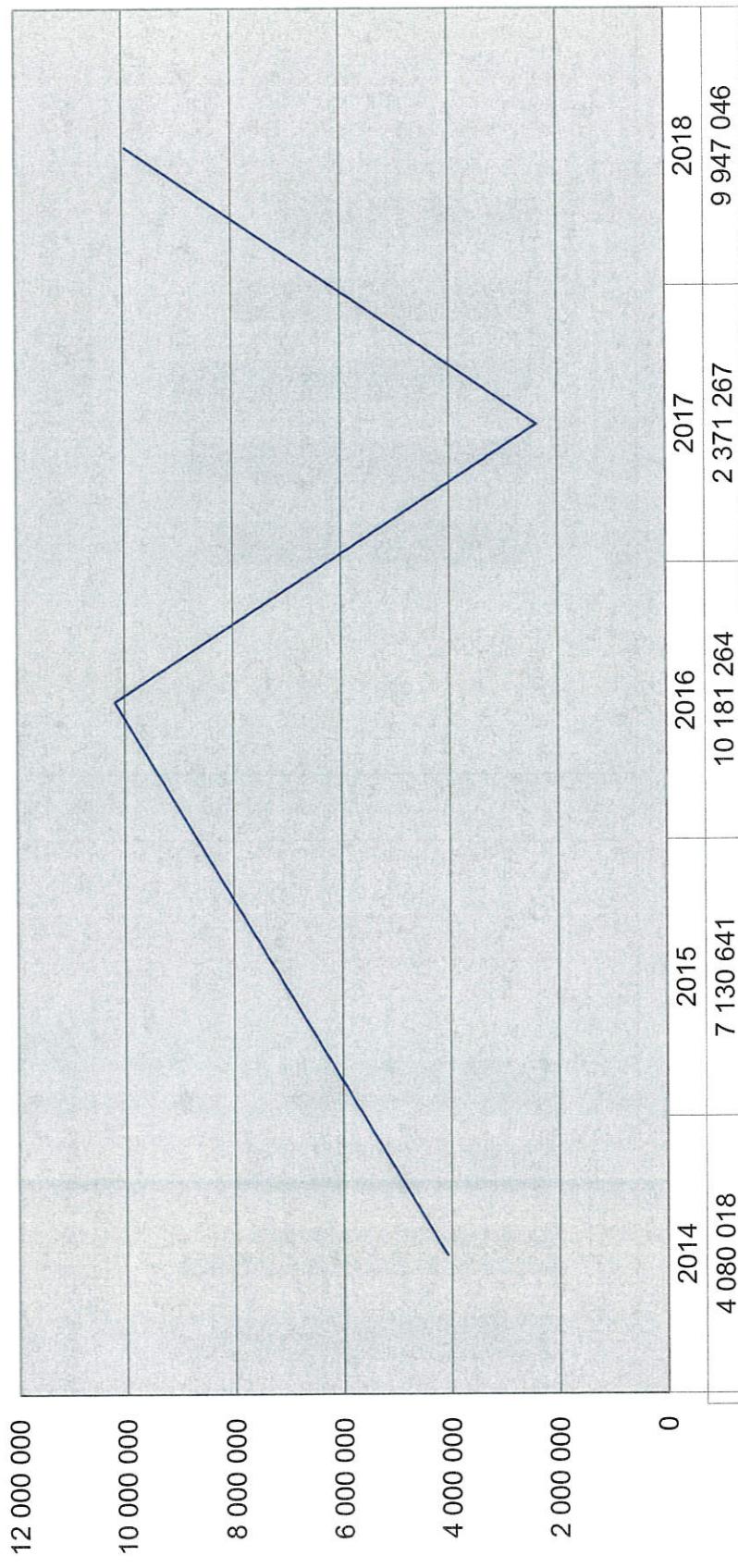
Résultats d'exécution en Investissement



1.6 Les différents ratios (2018)

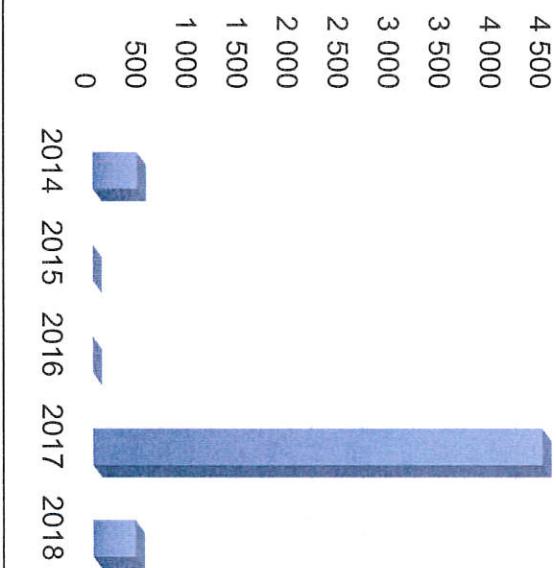


RESULTATS CUMULES EN INVESTISSEMENT

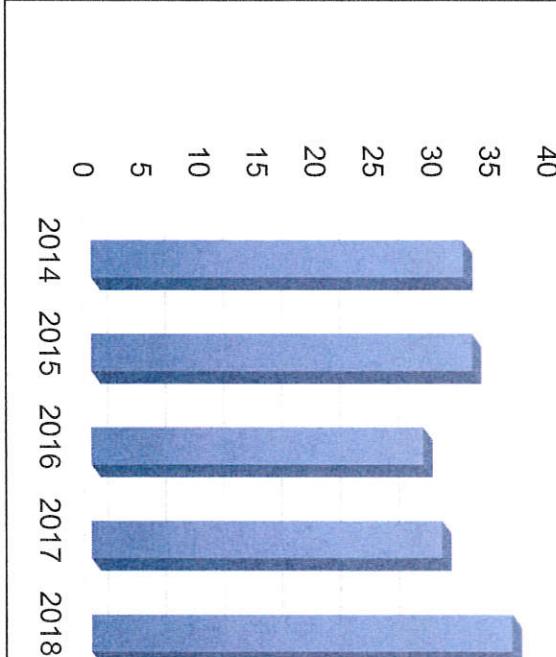


1.7 Les différents ratios (2018)

Dépenses d'équipement brut / population



Dépenses du personnel / dépenses réelles de fonctionnement



2 – Programmation envisagée des investissements 2019

Opérations 2019

- Acquisition d'un véhicule à benne basculante

